

# Domasure 2009







|     |                                                                                    |       |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| >>> | <b>Mot du Maire</b> .....                                                          | 1     |
| >>> | <b>Municipalité</b>                                                                |       |
|     | Présentation du Conseil Municipal élu en mars 2008 .....                           | 2     |
|     | Les commissions communales .....                                                   | 2     |
|     | Employés communaux .....                                                           | 3     |
|     | Budget principal - Compte administratif .....                                      | 4     |
| >>> | <b>Chantiers en cours</b>                                                          |       |
|     | Lotissement .....                                                                  | 5     |
|     | La micro-crèche - Atelier communal .....                                           | 6     |
|     | Assainissement en cours .....                                                      | 7     |
| >>> | <b>Voirie - Associations Foncières - Forêt</b>                                     |       |
|     | Voirie communale .....                                                             | 8     |
|     | Associations foncières .....                                                       | 8     |
|     | Forêt Communale de Domsure .....                                                   | 9     |
|     | En Bref .....                                                                      | 8-9   |
| >>> | <b>Syndicats Eaux, Electricité, Solnan</b>                                         |       |
|     | Syndicat intercommunal de distribution d'eau Bresse-Revermont ....                 | 10-11 |
|     | Syndicat intercommunal d'électricité de l'Ain .....                                | 12    |
|     | Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien<br>du Sevan et du Solnan ..... | 12    |
| >>> | <b>Communauté de Communes du Canton de Coligny</b> .....                           | 13    |
| >>> | <b>Déchetterie - Tri Sélectif</b> .....                                            | 14-16 |
| >>> | <b>Enfance et jeunesse</b>                                                         |       |
|     | Relais Assistants Maternels .....                                                  | 17    |
|     | Regroupement Pédagogique Intercommunal : RPI :                                     |       |
|     | L'école... comme si vous y étiez .....                                             | 18-19 |
|     | Gardenie Périscolaire .....                                                        | 20    |
|     | Restaurant scolaire Domsure-Beaupont .....                                         | 21    |
|     | Assistants Maternels .....                                                         | 21    |
|     | Sau des Ecoles .....                                                               | 24    |
| >>> | <b>Carte du village</b> .....                                                      | 21-22 |
| >>> | <b>La vie des seniors</b>                                                          |       |
|     | Clic .....                                                                         | 25    |
|     | Club de loisirs et d'amitiés .....                                                 | 26    |
|     | Centre Communal d'Action Sociale ou CCAS .....                                     | 26    |
|     | Section des Anciens Combattants .....                                              | 27    |
|     | Heures tragiques de Domsure le 16 juin 1944 .....                                  | 27    |
| >>> | <b>La vie associative</b>                                                          |       |
|     | Le Comité des Fêtes .....                                                          | 28    |
|     | Les sentiers de randonnée .....                                                    | 28    |
|     | Le Comité de Fleurissement .....                                                   | 29    |
|     | Association Mosaque Beaupont-Domsure .....                                         | 30-31 |
|     | CUMA de Distillation .....                                                         | 31    |
|     | Amicale Tennis .....                                                               | 32    |
|     | L'Union Sportive Domsure-Beaupont .....                                            | 32    |
|     | Société de Chasse .....                                                            | 33    |
|     | Société de Pêche .....                                                             | 33    |
|     | Paroisse .....                                                                     | 34    |
|     | Espérance Beaupont Domsure .....                                                   | 34    |
| >>> | <b>Commerçants et Artisans</b> .....                                               | 35    |
| >>> | <b>Etat Civil</b> .....                                                            | 36-37 |
| >>> | <b>Infos Pratiques</b> .....                                                       | 38-42 |
| >>> | <b>Historique</b> .....                                                            | 43    |
| >>> | <b>Détente</b> .....                                                               | 44    |



# Mot du Maire



> Chose promise, chose due : le bulletin tant attendu est enfin réalisé ! Il est un condensé de la vie de notre commune et j'espère que vous aurez plaisir à le découvrir. Je remercie toutes les personnes qui ont travaillé à son élaboration : mes adjoints, la commission "communication" du conseil municipal et les responsables des associations.

Depuis mars 2008, une nouvelle équipe municipale choisie par la majorité d'entre vous est en place pour un mandat de 6 ans, durant lequel elle compte mener à bien les projets qu'elle vous a présentés lors de la campagne électorale.

Certains de ces projets ont déjà vu le jour :

- le bulletin communal
- l'assainissement du Bourg
- la pompe de relevage au Bourg Dernier
- la pose des canalisations à Rivet
- l'accueil des nouveaux habitants lors de l'apéritif offert par la municipalité à toute la population le 3 mai à l'occasion de la vogue. Cette manifestation conviviale a plu, et nous envisageons de la reconduire en 2009.

D'autres sont en cours de réalisation, les dossiers déjà bien élaborés :

- le lotissement du Bourg Dernier (« Le Clos de La Parnelle »)
- la construction d'un hangar-atelier adapté au matériel d'entretien de la voirie et des bâtiments communaux
- la micro-crèche avec la Communauté de Communes

Depuis la rentrée scolaire 2008, le RPI Beaufont-Damsure compte une 5<sup>ème</sup> classe : cette ouverture s'est faite sur Beaufont, après concertation entre les 2 communes. Beaufont accueille les enfants des classes primaires et Damsure les enfants des classes maternelles, les structures spécifiques à cette tranche d'âge étant déjà installées chez nous (salle de repos, sanitaires, tisanerie...). La garderie périscolaire est attenante à l'école, ce qui est pratique pour les petits élèves qui n'ont donc pas de trajet à faire pour s'y rendre.

La gestion d'une commune implique un travail d'équipe : merci à l'équipe municipale et au personnel communal pour leur collaboration et leur efficacité. J'adresse aussi mes compliments à toutes celles et à tous ceux qui s'investissent dans nos associations si importantes dans la vie de notre commune.

Malgré la vie de la commune, c'est aussi l'affaire de chacun d'entre vous, de chacun d'entre nous : c'est bien notre attitude de citoyen responsable et respectueux qui est à la base d'une bonne relation entre habitants et générations. Damsure est une commune où le civisme est de règle ; faisons en sorte qu'il en soit toujours ainsi.

Je termine ce mot par des vœux sincères : à l'aube de cette nouvelle année, je souhaite, en mon nom et au nom des membres du conseil municipal, que 2009 apporte à chacune et à chacun d'entre vous et à vos familles la joie, le bonheur et une très bonne santé !

Michel PIRAT <





# Municipalité

Présentation du Conseil Municipal élu en mars 2008



De gauche à droite : 1<sup>er</sup> rg : Jean-Luc Girard, 3<sup>ème</sup> adjoint- Yvan Pouget, 1<sup>er</sup> adjoint- Michel Pirat, Maire, Christine Michel, 2<sup>ème</sup> adjoint 2<sup>ème</sup> rg : François Ferthet- Stéphane Marza - Christine Drouilhet- Lilian Billet Xavier De Dampsure- Christine Jouve- Isabelle Papin.

## Les commissions communales :

### Voirie - lotissement :

Jean-Luc Girard - Christine Jouve - François Ferthet - Lilian Billet

### Forêt :

Jean-Luc Girard - Stéphane Marza - François Ferthet - Lilian Billet

### Bâtiments :

Yvan Pouget - Christine Jouve - Isabelle Papin - Stéphane Marza - François Ferthet

### Affaires Scolaires :

Christine Michel - Christine Drouilhet - Xavier De Dampsure - Stéphane Marza

### Gardiennage :

Christine Michel - Stéphane Marza

### Appel d'offres :

Titulaires : Yvan Pouget - Christine Drouilhet - Xavier De Dampsure

Suppléants : Christine Michel - François Ferthet - Jean-Luc Girard

### Communication :

Isabelle Papin - Christine Drouilhet - Christine Michel - Xavier De Dampsure

### Carte communale (révision) :

Lilian Billet - François Ferthet - Jean-Luc Girard - Yvan Pouget - Christine Drouilhet

### Assainissement :

Yvan Pouget - Lilian Billet - François Ferthet - Jean-Luc Girard - Christine Michel - Isabelle Papin - Christine Jouve

### Défense Nationale : Jean-Luc Girard

### Prévention Routière : Christine Drouilhet

Michel Pirat, Maire étant président de chaque commission.



## Employés communaux

- Johan Pénneal a intégré l'équipe en octobre 2007 à raison de 10 heures /semaines, en complément de son poste à Beaupont. Il est chargé plus particulièrement de l'entretien des espaces verts et des lieux publics. Il vient d'obtenir son permis PL.
- Annick Sorgue, secrétaire, est entrée au service de la mairie en 2006.
- Depuis 2003, Véronique Christaux assure l'entretien des écoles, la garderie du restaurant

scolaire et de l'interclasse entre midi et 1h30 en tant qu'agent de service. En 2004, suite à une nouvelle répartition des classes, elle est employée comme ATSEM tous les matins dans la classe des MS et GS, voire même CP.

- Un petit mot à propos de Claudine Moreau qui a accepté un poste de remplaçante et qui s'adapte à la fonction de la personne absente (ATSEM, agent d'entretien, ou même continière si besoin).



Secrétariat de mairie :  
Annick Sorgue et Sylvie Filloux.



Service technique :  
Johan Pénneal et Michel Pouget.



Service entretien :  
Annie Mallin  
(salle des fêtes- mairie) et  
Véronique Christaux (école)



ATSEM :  
Véronique Christaux (MS, GS, CP)  
Brigitte Biliot (TPS, PS, MS)



Remplaçante :  
Claudine Moreau

### Secrétariat de Mairie ouverture au public

|                 |                         |
|-----------------|-------------------------|
| Le mardi matin  | de 9 heures à 12 heures |
| Le jeudi matin  | de 9 heures à 12 heures |
| Le samedi matin | de 9 heures à 12 heures |

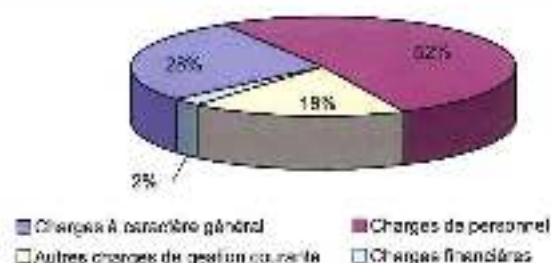


## BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2008

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

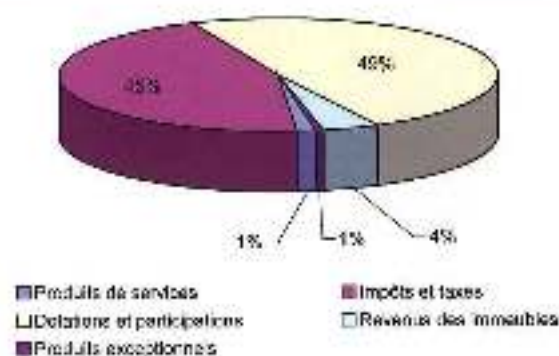
## Dépenses

|                                    |                   |
|------------------------------------|-------------------|
| Charges à caractère général        | 82 759,66         |
| Charges de personnel               | 117 403,46        |
| Autres charges de gestion courante | 42 110,50         |
| Charges financières                | 6 620,64          |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>227 794,26</b> |



## Recettes

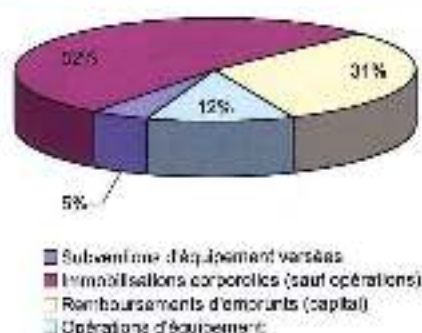
|                                       |                   |
|---------------------------------------|-------------------|
| Produits de services                  | 3 625,54          |
| Impôts et taxes                       | 116 476,00        |
| Dotations et participations           | 127 407,37        |
| Revenus des immeubles                 | 10 644,25         |
| Produits exceptionnels                | 1 663,99          |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>259 837,15</b> |
| Excédent de l'exercice                | 32 142,90         |
| Excédent 2007 reporté                 | 21 781,61         |
| <b>Résultat de clôture (excédent)</b> | <b>53 924,51</b>  |



## SECTION D'INVESTISSEMENT

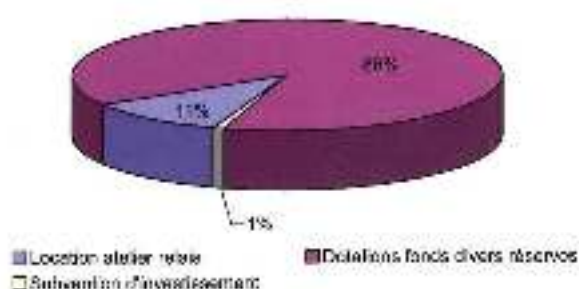
## Dépenses

|                                               |                  |
|-----------------------------------------------|------------------|
| Subventions d'équipement versées              | 5 000,00         |
| Immobilisations corporelles (sauf opérations) | 33 972,39        |
| Remboursements d'emprunts (capital)           | 19 945,32        |
| Opérations d'équipement:                      | 7 755,39         |
| aménagement local garderie périscolaire       | 2 987,35         |
| travaux en forêt (programme 2007)             | 1 383,44         |
| meubler et matériel école                     | 2 165,46         |
| meubler cuisine salle des fêtes               | 1 339,15         |
| <b>TOTAL</b>                                  | <b>64 673,10</b> |
| Déficit 2007 reporté                          | 36 331,43        |
| <b>Résultat de clôture (déficit)</b>          | <b>32 011,36</b> |



## Recettes

|                                 |                  |
|---------------------------------|------------------|
| Location atelier relais         | 7 447,20         |
| Dotations fonds divers réserves | 60 929,77        |
| Subvention d'investissement     | 616,20           |
| <b>TOTAL</b>                    | <b>68 993,17</b> |





# Chantiers en cours

## Lotissement



### Lotissement « Le Clos de la Parnelle »

> Ce projet verra le jour en 2009.

Le cabinet Bouillier-Digard a été retenu comme maître d'œuvre pour la réalisation de ce chantier : plan, dossiers, règlement intérieur et suivi de viabilisation.

L'acceptation du permis de lotir date du mois d'octobre.

Le terrain, appartenant depuis 2002 à la commune, est situé au Bourg Dernier.

Sa superficie est d'1 hectare ce qui permet d'agencer dix parcelles d'environ 900 à 1000 m<sup>2</sup>. La mise en vente de celles-ci se fera à la fin de la viabilisation, mais il est possible d'ores et déjà de se positionner pour l'acquisition de l'une d'elles.

Le prix de vente sera fixé d'après l'offre de prix des entreprises afin de permettre à la commune d'équilibrer le budget lotissement.

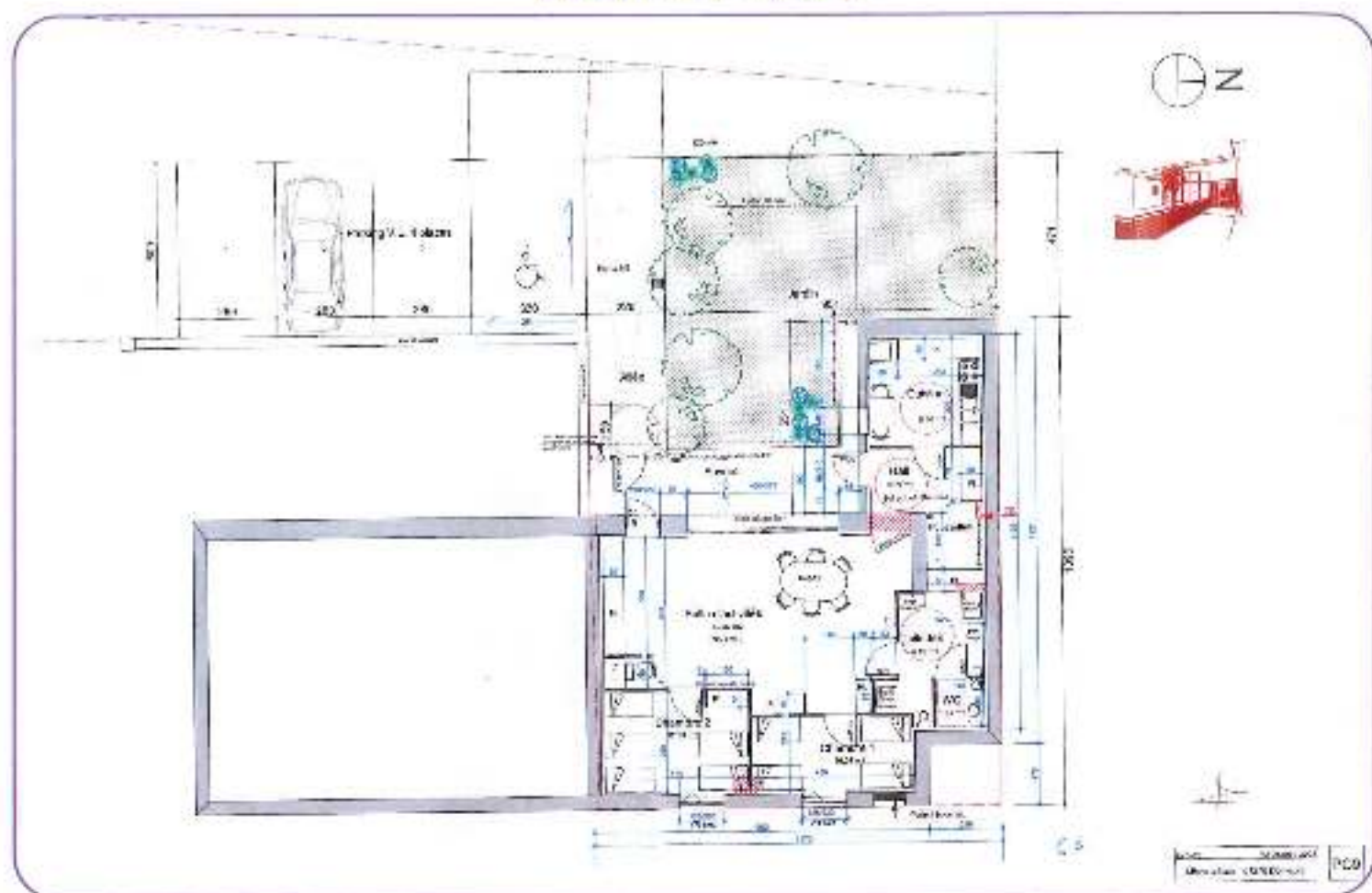
### A propos du SCOT

Le SCOT ou Schéma de Cohérence territoriale est un document d'urbanisme qui fixe pour l'ensemble des communes concernées dont Domsure fait partie, les orientations générales concernant l'aménagement de l'espace et le respect de l'environnement, l'équilibre à maintenir entre les zones urbaines et rurales et entre les diverses fonctions urbaines. Il donne une vision d'ensemble et d'un cadre de référence pour les différentes politiques d'urbanisme à conduire par les communes (PLU, cartes communales). Depuis début 2008, le SCOT s'impose aux documents d'urbanisme et aux politiques d'habitat et de transports.

1380 M2



## La micro-crèche



> Projet de la Communauté de Communes, étudié en commission Petite Enfance (octobre 2007), en lien avec le multi-accueil de Bény (30 places).

La micro-crèche accueillera les enfants de 3 mois à 4 ans tous les jours de la semaine (sauf samedi et dimanche et les jours fériés) de 7h30 à 18h30.

**Ouverture prévue :** Le 2 novembre 2009, 9 Places.

**Le Personnel :** 1 directrice pour les 2 établissements et 3,5 équivalents temps plein.

**Le local :** L'atelier communal actuel, acheté par la Communauté de Communes.

**Plan de financement prévisionnel :**

|                         |         |
|-------------------------|---------|
| CAF + Conseil Général : | 60,00 % |
| MSA :                   | 8,63 %  |
| CCCC :                  | 31,37 % |

> L'atelier communal devant être transformé pour accueillir la micro-crèche dès la fin du premier semestre 2009, l'équipe municipale se doit d'envisager un local pour ses services techniques. Ce nouvel atelier aura l'avantage d'être étudié en fonction des besoins tant de rangement que d'entretien du matériel. Le Cabinet d'architecture Delers est chargé de cette mission sachant qu'un cahier des charges a été établi par la commission bâtiment : surface 200 m<sup>2</sup> pour un coût ne dépassant pas 100 000 euros.

Il se situera au Bourg sur le terrain de Football annexe inutilisé, l'Union Sportive l'ayant remis à la commune. Ce terrain se trouve dans une zone constructible de la Carte Communale. Ce projet devrait se concrétiser en fin d'année 2009.

Atelier communal



## Assainissement en cours

> La commune a engagé de nombreux travaux sur son réseau d'assainissement collectif afin de desservir de nouvelles constructions et de mettre aux normes actuelles une partie de ses installations. Les travaux réalisés en 2008 se décomposent en 3 secteurs définis ci dessous :

**Création d'une nouvelle station d'épuration par filtres plantés de roseaux** d'une capacité de 300 équivalents habitant, située à l'est du Bourg. Cette station récupère les eaux du Bourg, du Bourg Dernier, de la Grange Viry et à terme celles du lotissement des Noyers.

Notre choix s'est orienté vers un filtre planté de roseaux pour sa technologie fiable, son exploitation simple et son intégration dans le paysage rural ressentie comme une image naturelle. La station est constituée de deux bassins en série, le premier est composé de 3 filtres et le deuxième de 2 filtres. Tous ces filtres fonctionnent en alternance et le rejet des eaux traitées s'effectue dans le Turin.

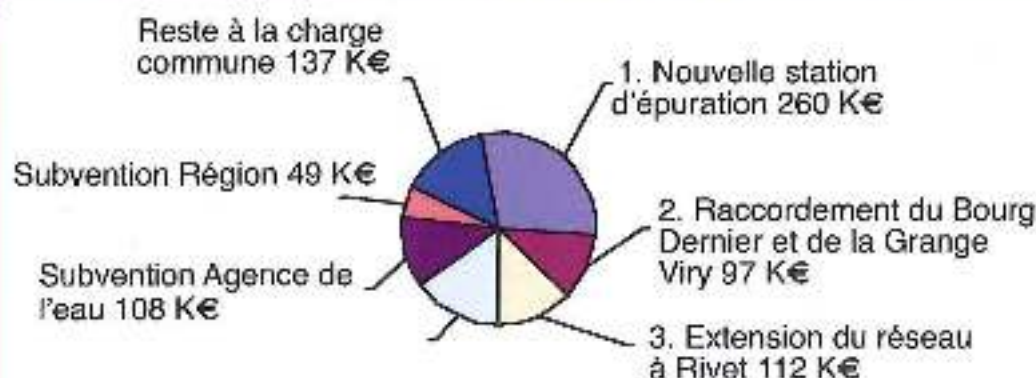


**Raccordement des hameaux du Bourg Dernier et de la Grange Viry sur la nouvelle station d'épuration.** L'objectif de ces travaux est d'envoyer les eaux de ces hameaux vers la nouvelle station. Une canalisation a été construite entre le hameau de la Grange Viry et le réseau existant traversant le Bourg. Les eaux sont acheminées dans cette canalisation par l'intermédiaire d'un poste de refoulement installé à côté de l'ancien décanneur de la Grange Viry.

**Extension et mise en séparatif du réseau du hameau du Rivet.** L'arrivée de nouvelles constructions et la restauration d'anciens bâtiments ont été l'occasion d'étendre le réseau d'assainissement collectif et de mettre une partie de celui-ci aux normes en réalisant un réseau neuf. Le nouveau réseau permet de séparer les eaux pluviales des eaux usées.



## Budget travaux assainissement



Les subventions allouées à la commune pour l'ensemble des travaux couvrent 73% des dépenses.

K€ : 1 000 euros



# Voirie - Associations Foncières - Forêt

## Voirie communale

La Communauté de Communes du Canton de Coligny (CCCC) a la compétence de l'aménagement et de l'entretien de notre voirie revêtue (c'est-à-dire "goudronnée") soit 18km 800, les autres chemins communaux étant à notre charge. Mais c'est la commission "voirie" du conseil municipal qui décide des travaux à effectuer.

En 2008, ont bénéficié de travaux pour un **budget d'investissement** de 35 713 €

- La voie de Mailly (420m) rechargée et goudronnée
- La voie de la Mittonnière (75m)
- La voie de La Charme renforcée et goudronnée sur certains tronçons très détériorés
- La voie de Leschaux (900m) : enduit de finition

**Budget de fonctionnement** : 9 430 €

La plus grosse partie de cette somme (60%) a servi aux travaux d'entretien : achat de cailloux, de tuyaux pour le busage des fossés, d'enrobé à froid pour boucher les nids de poule...

Le reste (40%) est pour la mise à disposition du personnel communal qui assure ces petits travaux. Ces sommes (investissement et fonctionnement)

sont allouées par la CCCC.

Mais tous les chemins ne sont pas propriétés de la commune ; certains appartiennent aux Associations Foncières (AF). Ces associations ont été créées dans le cadre des aménagements fonciers suite aux remembrements, sous la conduite de la Direction Départementale de l'Agriculture (DDA). Elles regroupent l'ensemble des propriétaires dont les parcelles ont été remembrées. Elles sont chargées de la réalisation, de l'entretien et de la gestion des travaux connexes aux remembrements tels que chemins, plantations de haies, création ou suppression de fossés... Les AF sont instituées par arrêté préfectoral, au terme des opérations de remembrement menées sous la conduite de l'état ; elles sont administrées par un bureau qui comprend :

- 3 propriétaires fonciers désignés par le conseil municipal de la commune,
- 3 propriétaires fonciers désignés par la Chambre d'Agriculture,
- le maire (ou son représentant) de la commune remembrée, membre de droit,
- un représentant des services de l'état, membre de droit.

## Associations foncières

**Il y a 2 Associations Foncières à Domsure :**

La 1<sup>re</sup> a été créée à la fin des années 60, à l'occasion du 1<sup>er</sup> remembrement qui concernait l'ensemble de la commune.

La 2<sup>ème</sup> a vu le jour à la fin des années 90, lors du remembrement partiel effectué suite au passage de l'autoroute A39. Elle est intercommunale avec Beaupont.

Si les chemins appartenant aux AF sont réservés en priorité aux agriculteurs, ils peuvent être empruntés aussi par les amateurs de promenades pédestres et équestres (et les chasseurs).

Il est bien entendu que chacun, propriétaire comme emprunteur, se doit de respecter les travaux réalisés (chemins, haies, fossés...)

EN BREF

*A propos de La Route Départementale 56*

Le Conseil Général a budgétisé sa refecton fin 2007, avec achat de terrain en 2008 pour emprise et refecton totale en 2009. Visiblement, l'échéancier ayant pris du retard et la dégradation de cette voie devenant trop dangereuse, il a fallu que le Conseil Général intervienne dès ce début d'hiver pour une remise à neuf de la chaussée.





## Forêt Communale de Domsure

### > Situation administrative

Sa gestion est assurée par L'office National des Forêts :

### Contenance

La contenance cadastrale correspondante est de 124 ha 68 a 75 ca.

### Equipement routier

L'ensemble de la forêt est très convenablement desservi soit par des routes revêtues du réseau public, soit par des chemins empierrés.

La densité de desserte s'élève à 6 km aux 100 ha dont 2,6 km aux 100 ha pour les chemins empierrés.

Agence Interdépartementale  
AIN-Loire-Rhône  
12, rue de la grenouillère BP1095 -  
01009 Bourg en Bresse

### Les différents modes de vente

Bois exploités par l'acheteur : Vente en bloc et sur pied : Vente à la mesure sur pied (unité de produit)  
Bois exploités par la commune : Vente à la mesure façonnée  
Ces recettes viennent consolider le budget communal.

### AFFOUAGE 2007

Les affouagistes jouent un rôle important dans la commune. Chaque année ils achètent des coupes de bois permettant ainsi la pérennité et le développement des essences d'avenir de la forêt.

Prix du stère de bois de chauffage à couper : 5 €

Prix d'un moule de piquet d'acacia à couper: 35 €

## EN BREF

A propos de La Ligne Grande Vitesse (LGV)

En 2007, il avait été question d'un projet de LGV branche SUD-EST rejoignant Lyon et Strasbourg en passant par Dôle.

En juin 2008, RFF (Réseau Ferré de France) présentait deux fuseaux d'un kilomètre de largeur environ, traversant notre commune : l'un à l'Ouest longeant l'autoroute A39, l'autre à l'Est, en limite de la commune. Pour une meilleure information, des réunions avec les élus et RFF ainsi que des réunions publiques ont été organisées dans toutes les communes concernées de la Communauté de Communes du Canton de Coligny, sachant que le consensus de tous les maires du Canton est une demande d'utilisation de la Ligne de la Bresse comme Ligne Grande Vitesse (Courtiers à RFF).

A la Réunion départementale du 17 octobre 2008, RFF nous annonçait l'étude d'un troisième fuseau sur notre territoire pour la fin de l'année dont nous n'avons pas encore confirmation à l'heure où nous mettons sous presse.

Fin du 1<sup>er</sup> semestre 2009, le Ministère devrait statuer sur le choix du fuseau. Ensuite, Réseau Ferré de France proposera un tracé dans ce fuseau où la négociation aura toute son importance.

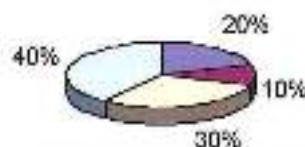
### Origine

La forêt communale de DOMSURE a été formée par regroupement des forêts sectionales de VILLARD et de VILLENEUVE suivant délibérations prises le 21 Février 1970.

La forêt de VILLENEUVE appartenait à la section depuis des Immémoriaux.

La forêt de VILLARD provient d'un partage entre diverses sections de COLIGNY, la section de VILLARD et un particulier, le Sieur Bernard de Saint AMOUR. Ce partage a été réalisé sur sentence du Baillage d'ORGELET en date du 28 juin 1773, confirmée par deux arrêtés du Parlement de Franche Comté pris les 2 et 30 décembre 1774.

## Différentes essences de la forêt



- Chêne dit commun 20%
- Chêne rouge : environ 10 %
- Autres feuillus (merisiers, hêtres, bouleaux)
- Résineux (douglas, pins weymouth, pins sylvestres)



# Syndicats Eaux, Electricité, Sevron/Solnan

## Syndicat intercommunal de distribution d'eau Bresse-Revermont

(Délégués titulaires : Yvan Pauget, Xavier De Domsure, suppléants : Christine Michel, Stéphane Marzo)

### 50 ans d'existence

> Par arrêté préfectoral en date du 20 octobre 1958 était créé le Syndicat Intercommunal de Distribution d'eau Bresse-Revermont.

Ce Syndicat est composé des communes suivantes : Beaupont, Bény, Cormoz, Courmangoux, Domsure, Marboz, Pirajoux, Salavre, Saint-Etienne-du-Bois, Verjon, Villemotier représentant 7821 habitants.

Le syndicat intercommunal de distribution d'eau Bresse-Revermont a pour objet :

- L'étude, la réalisation et l'exploitation d'un réseau d'adduction et de distribution d'eau potable (322 706 m<sup>3</sup>) destiné à assurer l'alimentation en eau potable.
- La fourniture d'eau à des collectivités ou abonnés de collectivités non membres.
- La réalisation d'études et de travaux pour le compte d'autres collectivités dans le domaine de la recherche de nouvelles ressources d'eau potable, du transport, du traitement et de la distribution d'eau potable.

Un contrat d'affermage en date du 22 mars 2005 confie à La Société SOGEDO dont le centre d'exploitation est basé à Saint-Amour, 32, rue de la Brèche, 39160 Saint-Amour :

- La production, le traitement et la distribution publique d'eau potable,
- L'entretien, la réparation des matériels et réseaux
- La facturation et l'encaissement des redevances

L'accueil de la clientèle est assuré au centre de Saint-Amour avec une permanence téléphonique 24h/24h :

03 84 48 83 37

Pour couvrir les besoins de la collectivité, le Syndicat dispose d'un système d'alimentation constitué de :

- 2 captages de sources situés à Salavre produisant 169 150 m<sup>3</sup>/an
- 1 station de pompage à Salavre
- 2 réservoirs (Salavre et Meillonas)
- 2 achats d'eau en gros au Syndicat d'Ain-Surion-Revermont, soit 375 864 m<sup>3</sup>

Surveillance de la qualité de l'eau :

Un décret du 20-12-2001 retranscrit en Droit Français, les directives européennes relatives à la qualité des Eaux de boissons.

L'ensemble des analyses est effectué par le Laboratoire d'hydrologie de Bourg-en-Bresse à tous les stades de l'alimentation (ressource, production, distribution).

Le suivi de la qualité bactériologique est évalué par la recherche de germes.

Le suivi de la qualité physico-chimique de l'eau est déterminé par 5 familles de paramètres (examen physique - chimique, composés organiques, pesticides, sous-produits de désinfection, radioactivité)

Conclusion :

- Eau moyennement minéralisée
- Equilibre calco-carbonique (dureté de l'eau) : eau entartrante
- 97 % des analyses réalisées en distribution sont conforme vis-à-vis des limites de qualité bactériologique et physico-chimique.

Ces résultats témoignent d'un bon fonctionnement des installations de traitement et l'eau distribuée au cours de l'année 2007 présente une bonne qualité.





*Filtration dans bac à sable*



*Pompes d'injection dans le réseau*



*Compresseur et pompe de contre lavage*



*Réservoir tampon de stockage*



## Syndicat intercommunal d'électricité de l'Ain

**Délégué :** François Ferthet

**Créé en 1950** par Jean Saint-Cyr, président fondateur.

Depuis 2007, Jean-François Pelletier en est le président succédant à Jean Pépin élu en 1983.

**Le SIEA regroupe 419 communes de l'Ain** soit 508 délégués élus. Il fonctionne avec 28 agents sous la direction de Patrick Chaize.

**Le SIEA assure :**

- L'éclairage public,
- les télécommunications,
- le système d'information géographique,
- la maîtrise de l'énergie,
- l'utilisation des énergies renouvelables,
- le gaz,
- l'électrification rurale
- ou encore la communication électronique.

**En 2008, le SIEA a subventionné :**

- Le poste de refoulement du Bourg Dernier
- La mise en place de 3 antennes WIFI pour l'ADSL
- Le changement des ampoules de rue.



*Bornes WIFI installées à la Richardière*

## Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien du Sevron et du Solnan

*(Délégués titulaires : Michel Pirat et Christine Michel, suppléants : Lilian Billet et François Ferthet)*

**Un peu d'histoire**

Création : 1962. Signature conjointe des préfets de l'Ain et de la Saône et Loire (La commune de Varennes Saint Sauveur s'est retirée depuis)

- Les maires de Beaupont, Pirajoux et Marboz furent sans doute à l'origine de la création de ce syndicat de « Curage du Sevron » et furent ensuite rejoints par les maires dont les communes étaient concernées par le Solnan.
- Le 1er décembre 1969, le conseil syndical accepte l'adhésion demandée par la commune de Domsure moyennant un droit d'entrée qui sera fixé le 30 novembre 1970 à la somme forfaitaire de 1002 F. Un seul délégué : Mr Michel. A partir des élections de 1971, les délégués sont : Armand Michel et Georges Bèreyziat.
- Le 1er président sera Joseph Du Marché, maire de Marboz, élu le 30 octobre 1963. (Siège social: Marboz). Marc Vulin lui succédera le 4 avril 1986 (Siège social : Coligny)

**Président actuel :** Noël Piroux, maire de Pirajoux, élu le 10 avril 2001. Transfert du siège social à Pirajoux en octobre 2008)

- Font parties de ce Syndicat, les communes traversées par le Sevron et/ou le Solnan et leurs affluents, représentées par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

Les différentes communes concernées : Beaupont, Bénay, Coligny, Cormoz, Domsure, Marboz, Meillonas, Pirajoux, Saint-Etienne-du-Bois, Solavre, Treffort-Cuisiat, Verjon, Villemotier.

- En 2007 et 2008, des travaux de restauration de ripisylve ont été effectués le long du Solnan et du Turin (Leschaux).

**En projet (programme 2008)**

- Restauration de ripisylve sur le Solnan, du Bialay jusqu'en limite du département en passant sous l'A39.
- Vannage automatique du moulin de Leschaux sur le Solnan
- Reconstruction d'un mur de soutènement à l'aval du moulin de Mailly sur le bief du Besançon.



# Communauté de Communes du Canton de Coligny



Concert de l'école de musique du canton de Coligny

## Organigramme



**Communauté de Communes du Canton de Coligny**  
Regroupe les 9 communes du canton  
Beaupont- Bény- Coligny- Domsure- Marbois- Pirajoux-  
Salavre- Verjon- Villemontier.  
**Président : Georges Gouly**

**Bureau**  
Composé de 10 membres élus.

**Conseil communautaire**  
Composé de 30 membres. Le nombre de conseillers est  
défini en fonction de la démographie de chaque commune.

**Compétences et commissions de travail**

**Développement Economique**  
Zone d'activité du Biolay  
Zone d'activité des Lapettes : EGC  
Opération Rumble Collective

**Environnement-Déchets Ménagers**  
Déchetterie à Pirajoux  
Collecte ordures ménagères résiduelles  
Appel volontaire  
Communication : intervention FRAPNA  
dans les écoles

**Communication**  
Rédaction du journal  
« Nos Echos »

**Tourisme**  
Sentiers de randonnée  
Calendrier des fêtes cantonal

**Musique**  
Intervenant musical en milieu  
scolaire  
Soutien à l'école de Musique du  
Canton de Coligny  
Suivi d'un projet de manifestation  
culturale à l'échelle du canton

**Voirie**  
Entretien de la voirie  
communautaire mise à  
disposition

**Petite Enfance**  
Relais assistantes maternelles esRAMel  
Multi-accueil à Bény  
Micro-crèche à Domsure  
Centre CAF Enfance et jeunesse (CAF/MSA)

**Salariés**  
Marielle Régues : chargée de  
mission  
Nathalie Maire : secrétaire et  
comptable  
Thierry Mayer : gestionnaire de  
la déchetterie  
François Puthet : intervenant  
musical dans les écoles



# Déchetterie - Tri Sélectif

Ce que je dépose aux points d'apport volontaire

## Pour recycler, je trie...

Verres - bouteilles et pots



vidés et sans  
bouchon



Emballages recyclables

- Bouteilles et flacons en plastique



bien vidés  
et en vrac



- Boîtes métalliques



aplatés

- Briques alimentaires, cartons et cartonnettes



Journaux/Magazines/Prospectus



sans film plastique  
et en vrac



## Que deviennent-ils ?

- Le verre : COLLECTE SELECTIVE VERTE : livré chez ST GOBAIN
- Les emballages ménagers : COLLECTE SELECTIVE JAUNE : triés et conditionnés par FONLUPT RECYCLAGE
- Les journaux magazines : COLLECTE SELECTIVE BLEUE : triés et valorisés par EMIN LEYDIER à ST VALLIER (26)

**2 points d'apport volontaire sont à votre disposition :**

**LE BIOLAY à Beaupont**  
**LE VILLARD à Domsure**



## Ce que je dépose à la déchetterie : que deviennent ces déchets ?

- Les encombrants ménagers : tout venant : enfoui à la Tienne à VIRIAT
- La ferraille : regroupée chez QUINSON FONLUPT (St Denis les Bourg) puis valorisée à St Pierre de CHANDIEU
- Les déchets verts et le bois brut : valorisé en compost à la composterie de la Tienne
- Les gros cartons pliés : recyclés en papeterie par EMIN LEYDIER & LORICL
- Les gravats : sont déposés en décharge de classe 3 aux Capettes à SALAVRE
- Les huiles minérales usagées : collectées et recyclées par COREPILE
- Les piles et accumulateurs usagés : collectés par SRRHU, récupérateur agréé
- Les vêtements : récupérés au profit de l'association burgienne TREMPIN
- Les films plastiques : évacués et régénérés au Comptoir des Plastiques de l'Ain (PONT D'AIN)
- Les téléphones portables : expédiés à l'association ENFANCE et PARTAGE
- Les cartouches d'imprimantes usagées : récupérées par et au profit de la LIGUE CONTRE LE CANCER

• Les Déchets d'Équipement Électrique et Électronique (DEEE) : regroupés à QUINSON à ST DENIS LES BOURG

• Les Déchets Ménagers Spéciaux : peintures, solvants, piles, néons, phytosanitaires, aérosols, acides... traités par TRIADIS SERVICES

### Horaires d'ouverture : 04 74 47 32 14

Hiver : du 01 octobre au 31 mars

Été : du 1er avril au 30 septembre

Lundi : 14h-17h (hiver) → 18h30 (été)

Mercredi : 9h30-12h et 14h-17h → 18h30 (été)

Vendredi : 14h-17h30 → 18h30 (été)

Samedi : 9h30-12h et 14h-17h → 18h30 (été)

## Il faut savoir :

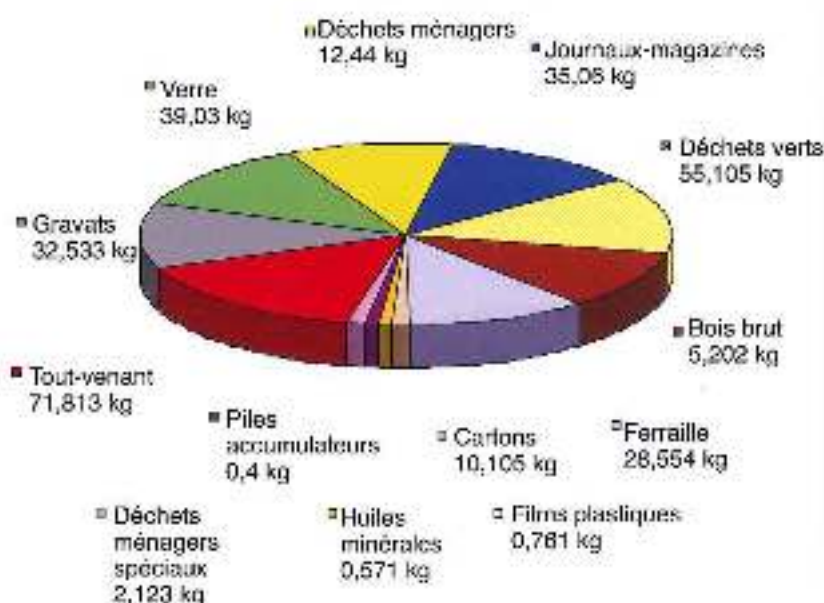
Les erreurs de tri, dans les collectes sélectives, entraînent des refus. Ces déchets sont alors enfouis à la Tienne avec les ordures ménagères.

En 2007, 59,04 % des déchets collectés sont revalorisés mais il reste encore 34,56 % de tout venant enfoui.

### POURSUIVONS NOS EFFORTS

- 41 % : déchetterie intercommunale
- 17 % : collecte sélective en apport volontaire
- 42 % : ordures ménagères résiduelles porte à porte

### Déchets ménagers en kg par habitant



Répartition des tonnages collectés par nature de déchets en 2007



## Ce que je mets dans mon composteur :

### OUI

#### Les déchets de Jardin :

- Petits branchages
- Feuilles, Fleurs coupées, séchées
- Mauvaises herbes sans graine
- Plantes séchées
- Tailles de haies
- Tontes de gazon

#### Les déchets de cuisine :

- Coquilles d'œufs
- Épluchures
- Filtres à café
- Sachets de thé
- Pain
- Restes de fruits et de légumes
- Serviettes en papier
- Essuie-tout
- Algues

#### Autres :

- Cendres de bois éteintes et sèches
- Scierie de bois non traité

### NON

#### Les déchets de Jardin :

- Gros branchages
- Liserons et plantes grimpantes
- Mauvaises herbes avec graines
- Plantes et végétaux traités
- Résineux (thuyas, cyprès, aiguille de pins...)
- Feuilles vernissées (lierre, laurier...)

#### Les déchets de cuisine :

- Déchets de viande, os
- Morceaux de poissons
- Coquillages
- Laitages
- Hules végétales
- Matières grasses
- Ecorce d'agrumes

#### Autres :

- Bois de palettes, contre-plaques
- Journaux, magazines, papiers glacés

Le compost est prêt lorsque les déchets se sont transformés en une terre friable, grumeleuse d'un beau brun foncé.



### COMPOSTEUR EN BOIS DOUGLASS

Capacité : 500 litres (80 cm x 80 cm)

avec un bûche offert

**EN VENTE 35 € l'unité**

Pour composter chez vous tous vos déchets de cuisine et de jardin

Pour diminuer vos déplacements à la déchetterie

Pour participer à la réduction des déchets

Renseignements auprès de la Communauté de Communes  
au 04 74 42 04 76

## Et les autres déchets ?

Le reste des ordures ménagères est collecté en porte à porte tous les mardis matin avant 6 heures.  
Ils sont ensuite enfouis à la Tienne.



# Enfance et jeunesse

## Relais Assistante Maternelle

# caRAMel

Un service pour tout savoir...

... sur les modes de garde.



> Le relais **caRAMel** est une structure intercommunautaire, initiée fin 2005 par la Communauté de Commune de Treffort en Revermont (CCTER) en partenariat avec la communauté de communes du canton de Coligny (CCCC).

Le relais couvre donc 21 communes.

**caRAMel** est un service gratuit de proximité pour les tous petits, leurs parents et leurs assistantes maternelles.

Ce service, qui n'est pas un mode de garde, a été créé pour faciliter la vie des parents ainsi que celle des assistantes maternelles indépendantes.

Vous y trouverez toutes les informations sur le cadre légal concernant l'emploi d'une assistante maternelle.

### Les missions du Relais sont les suivantes :

|                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <p><b>Les parents</b></p>                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Vous aider dans vos démarches de recherche d'un mode de garde (liste des professionnelles disponibles).</li> <li>&gt; Vous informer sur votre fonction d'employeur, vos droits et vos devoirs (contrats de travail, calcul de la mensualisation...).</li> <li>&gt; Vous permettre de rencontrer d'autres parents afin d'échanger et de partager vos expériences.</li> </ul>                                                                                                                                                                          |
|  <p><b>Les Assistantes Maternelles</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Vous informer sur vos droits de salarié(e)s</li> <li>&gt; Vous mettre en relation avec une famille en recherche d'un mode de garde</li> <li>&gt; Vous sortir de votre isolement, en rencontrant d'autres professionnels (elles) pour échanger sur votre activité</li> <li>&gt; Vous permettre de participer gratuitement à des formations, des réunions et des débats sur des thèmes de votre choix</li> <li>&gt; Vous conseiller dans différentes démarches</li> <li>&gt; Vous louer du matériel de puériculture et des jeux diversifiés</li> </ul> |
|  <p><b>Les enfants</b></p>                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Pour se faire de nouveaux copains</li> <li>&gt; Découvrir de nouveaux jeux</li> <li>&gt; Pratiquer des activités diverses</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <p><b>Les candidates à l'agrément</b></p>                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Vous informer des démarches à effectuer pour obtenir l'agrément du Conseil général de l'Ain</li> <li>&gt; Vous soutenir dans votre projet</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

> La particularité du relais **caRAMel** est qu'il est itinérant. Ainsi, les activités d'éveil et de formation se font dans différentes salles du territoire.

Carmen PEREIRA, éducatrice de jeunes enfants, est l'animatrice responsable du relais **caRAMel**.

Depuis le 1 Octobre 2008, elle est secondée par Béatrice LORRAIN (éducatrice de jeunes enfants). Elles se déplacent toutes les 2 à bord du Kangoo à l'effigie du relais, avec des activités, des jeux, tapis, parcours de motricité...

Vous pouvez aller à leur rencontre sur 4 lieux d'animation pour les enfants accompagnés de leur nounou de 9h à 11h30 (temps collectifs)

#### Sur la CCCC :

à COLIGNY et à MARBOZ tous les Mardi matin en alternance au centre de loisirs péri-scolaire

> Planning disponible au relais, en mairie ou auprès des assistantes maternelles.

Carmen PEREIRA assure également des permanences administratives à la mairie de MARBOZ le Jeudi (toujours téléphoner avant de se déplacer).







## Regroupement Pédagogique Intercommunal : RPI :

### L'école... comme si vous y étiez

#### Le voyage de Ploup...

> Dans le cadre de l'objectif : « découvrir d'autres moyens d'expression » de notre projet d'école, nous avons réalisé un film d'animation. Ce projet s'est déroulé sur toute l'année scolaire 2007-2008.

Il a débuté par une première intervention de Stéphane(\*), en septembre, pour expliquer le principe de l'animation d'une image.

Puis, d'octobre à décembre, les enfants ont écrit l'histoire de Ploup, Ploup étant une goutte d'eau qui voyage à travers les saisons, suivant le cycle de l'eau...

En janvier, Stéphane est revenu dans les classes pour aider les enfants à fabriquer le story-board : sorte de bande dessinée des moments principaux de l'histoire.

Ensuite a sonné l'heure de réaliser les décors, pour lesquels les enfants ont travaillé en partie avec Odile Armand.

Stéphane est intervenu une troisième fois dans les écoles, début avril, pour exécuter, toujours avec les enfants, les prises de vues du film.

Mais François alors ? Durant toute l'année au presque (outre l'apprentissage de chansons), le travail avec lui a consisté à rechercher des

bruitages, à trafiquer des sons pour élaborer la bande sonore du film.

Ce projet a beaucoup motivé les enfants, de l'écriture de l'histoire à la prise de vue, en passant par la création sonore. Et le résultat, dont il a été remis une copie DVD à chaque famille, a surpris plus d'un parent lors de sa présentation lors de la fête de l'école !

A noter aussi que ce film n'aurait pu voir le jour sans l'aide financière du Sou des Ecoles, des municipalités, de l'Inspection Départementale, de l'OCCE et des coopératives scolaires. Merci à eux tous !

(\*) Stéphane : animateur de l'association du Festival du Film d'Animation pour la Jeunesse



Ploup, la goutte d'eau



La classe de TPS - PS - MS de Mme Anne Sophie Brunet





### Ouverture à suivre...

L'année scolaire sur le RPI a débuté avec quatre classes et au bout de quelques jours, l'inspecteur nous a annoncé que nous n'aurions pas d'ouverture cette année encore...

Alors vous imaginez notre surprise lorsque nous avons appris, par la presse, que nous avions droit à la 5ème classe !

Cette ouverture nous a permis d'accueillir les 2 ans au côté des petits (classe d'Anne Sophie Brunet), de reconstituer une classe de CP (Alexandra Robert), une classe de CE1 (Elodie Benoit), et de maintenir une classe de cycle III (Cécile Cornélius). Ainsi seuls les enfants de moyenne section sont répartis sur les deux classes de Domsure et une partie cohabite avec les grandes sections (Monique Dilhaoua).

### Projet de l'année en cours...

Nous entrons dans la dernière année de notre projet d'école.

En musique avec François, chaque classe travaille sur une création musicale, à partir d'objets détournés de leur fonction initiale.

A Domsure, nous fabriquerons des épouvantails avec des matériaux récupérés. Parallèlement, grâce à la communauté de communes, deux classes recevront un animateur de la FRAPNA pour parler des déchets. Visites de la déchetterie de Pirajoux et de Quinson-Fontup à Saint-Denis-les-Bourg seront aussi au programme. Nous envisageons encore d'accueillir un auteur pour nous aider à écrire des textes en lien avec le thème « développement durable », que nous devrions présenter sous forme de recueil...



La Classe de MS GS de Monique Dilhaoua



## Garderie Périscolaire "Les P'tits BeauDoms"

> Avec le soutien des communes de Domsure et de Beaupont, la garderie périscolaire « Les P'tits BeauDoms » a ouvert ses portes le 29 janvier 2007. Débutant avec 7 enfants, elle accueille aujourd'hui 29 enfants scolarisés dans les écoles de Domsure et Beaupont.

La garderie a pour vocation essentielle de favoriser la socialisation des enfants en leur permettant de s'épanouir dans un environnement agréable et adapté à leurs besoins.

Elle propose des activités ludiques et variées (manuelles, culturelles, sportives...) dans le respect de valeurs éducatives visant notamment :

- Au développement de l'autonomie, de la créativité et de l'imaginaire de l'enfant,
- Au respect des autres, de l'environnement et du rythme de chacun,
- A l'éveil de la curiosité des enfants, etc.

Les enfants sont accueillis tous les jours d'école par Véronique MONTAGNY, l'animatrice, de 7h à 8h45 et de 16h25 à 18h30.

Les travaux d'agrandissement réalisés par la commune de Domsure ont permis de faire face à l'augmentation des effectifs et la garderie est aujourd'hui sur le point d'embaucher une seconde animatrice qui interviendra ponctuellement les jours de grande fréquentation.

Gérée par des parents bénévoles et des Conseillers Municipaux des Communes de Domsure et Beaupont,

le Conseil d'Administration compte aujourd'hui 12 membres :

|                       |                      |
|-----------------------|----------------------|
| Présidente :          | Karen MIKOFF         |
| Vice-présidente :     | Colette LOMBARD      |
| Trésorière :          | Corinne DONDE        |
| Trésorière Adjointe : | Maryline GIRARD      |
| Secrétaire :          | Anne-Lise MONTELEONE |
| Secrétaire adjointe : | Elisabeth MARTIN     |
| Les Membres :         | Mélanie COMMARET     |
|                       | Christine MICHEL     |
|                       | Yvan PAUGET          |
|                       | Stéphane MARZA       |
|                       | Lydie MOREAU         |
|                       | Nelly ROUSSELOT      |

Chaque année, la garderie organise une manifestation le jour de la Fête de l'école. Cette année, la fête aura lieu le **samedi 20 juin**, avec au programme :

- **Le matin** : Une exposition des créations des enfants au cours de l'année avec la visite des locaux.
- **L'après-midi** : une grande Kermesse pour le plaisir des petits et des grands, au stade de Domsure de 14h à 18h.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

- La garderie au 06 42 90 65 96
- Madame Karen MIKOFF, Présidente au 04 74 51 20 95



Chasse aux œufs : un des temps forts de la garderie.



## Restaurant Scolaire Domsure-Beaupont

Composition du bureau : année scolaire 2008-2009

**Président :** Thierry Jaillet  
**Vice-président :** Sabrina Thenon  
**Secrétaire :** Ludovic Simeray  
**Secrétaire-adjoint :** Karine Gaillard  
**Trésorière :** Jocelyne Grenier  
**Trésorière-adjoint :** Laurence Vialait

**Membres :** Virginie Kalen, Ségolène Vidal, Jean-Luc Chaussois, Jérôme Commaré, Anthony Jaillet, Philippe Comtet.

> Le restaurant scolaire Beaupont-Domsure est une association qui gère les deux cantines, Domsure et Beaupont.

Son but est d'assurer les repas de midi des enfants scolarisés au sein du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal Beaupont-Domsure).

Son fonctionnement est assuré grâce :

- à une gestion rigoureuse tout au long de l'année
- à l'implication des deux municipalités Domsure et Beaupont (subvention, mise à disposition des locaux, mobilier, et une personne pour aider au service) ;
- au succès de nos manifestations (repas barbecue, concours de pétanque, tombola).

La cuisine traditionnelle est fabriquée sur place par les deux employées de l'association : Murielle Grégaud pour Domsure, Martine Grégaud pour Beaupont.

Les membres du bureau, tous bénévoles, sont des parents d'élèves, élus au cours de l'assemblée générale du mois de septembre.



Le bureau du restaurant scolaire



### ASSISTANTES MATERNELLES

Mme MICHEL Nathalie  
Aux Cours  
01270 DOMSURE  
07-74-51-27-12

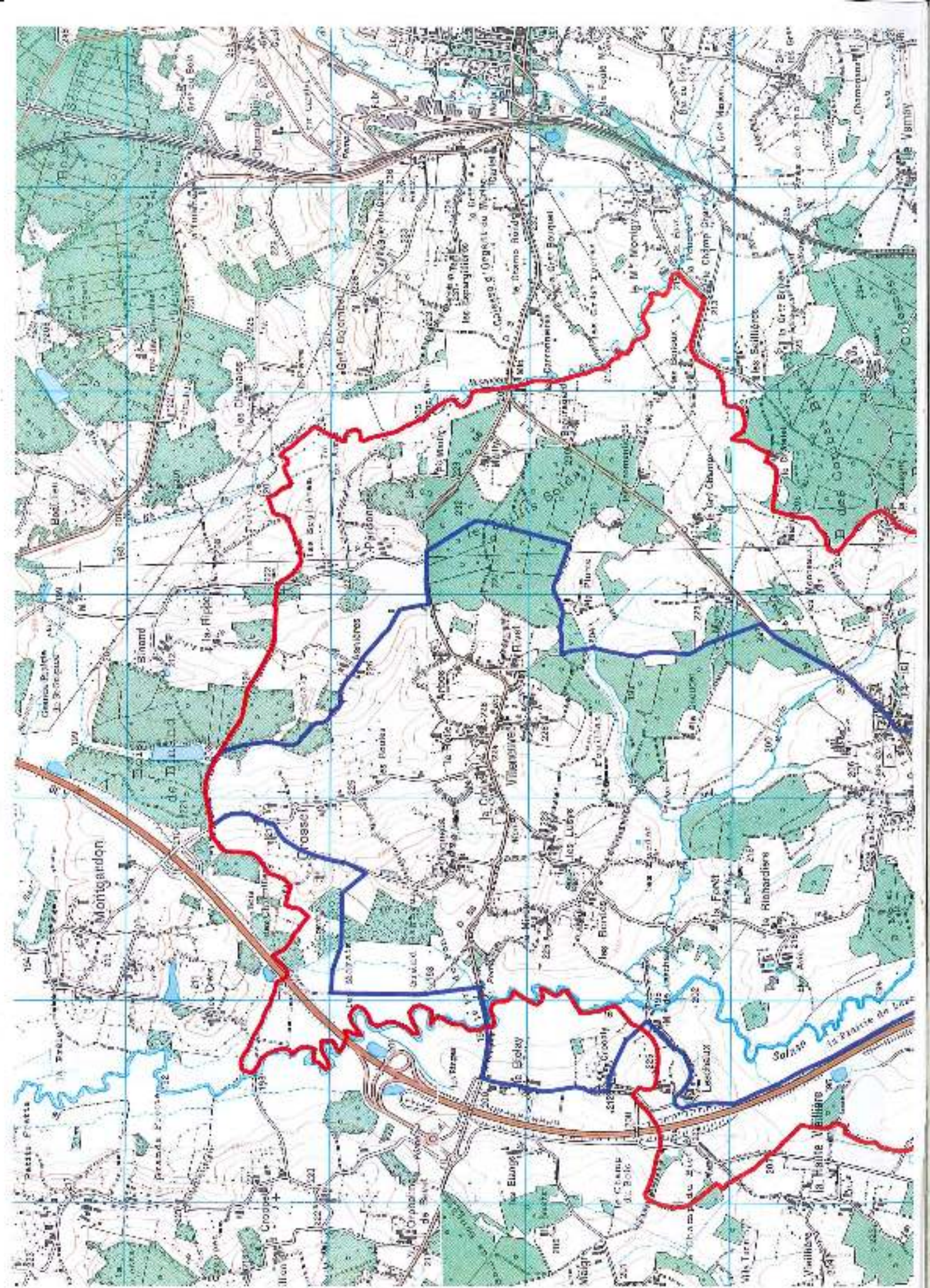
Mme MONTAGNY Véronique  
Lotissement du Bourg  
01270 DOMSURE  
04-74-42-70-69

Mme PARISOT Nelly  
Les Noyers  
01270 DOMSURE  
04-74-51-27-63

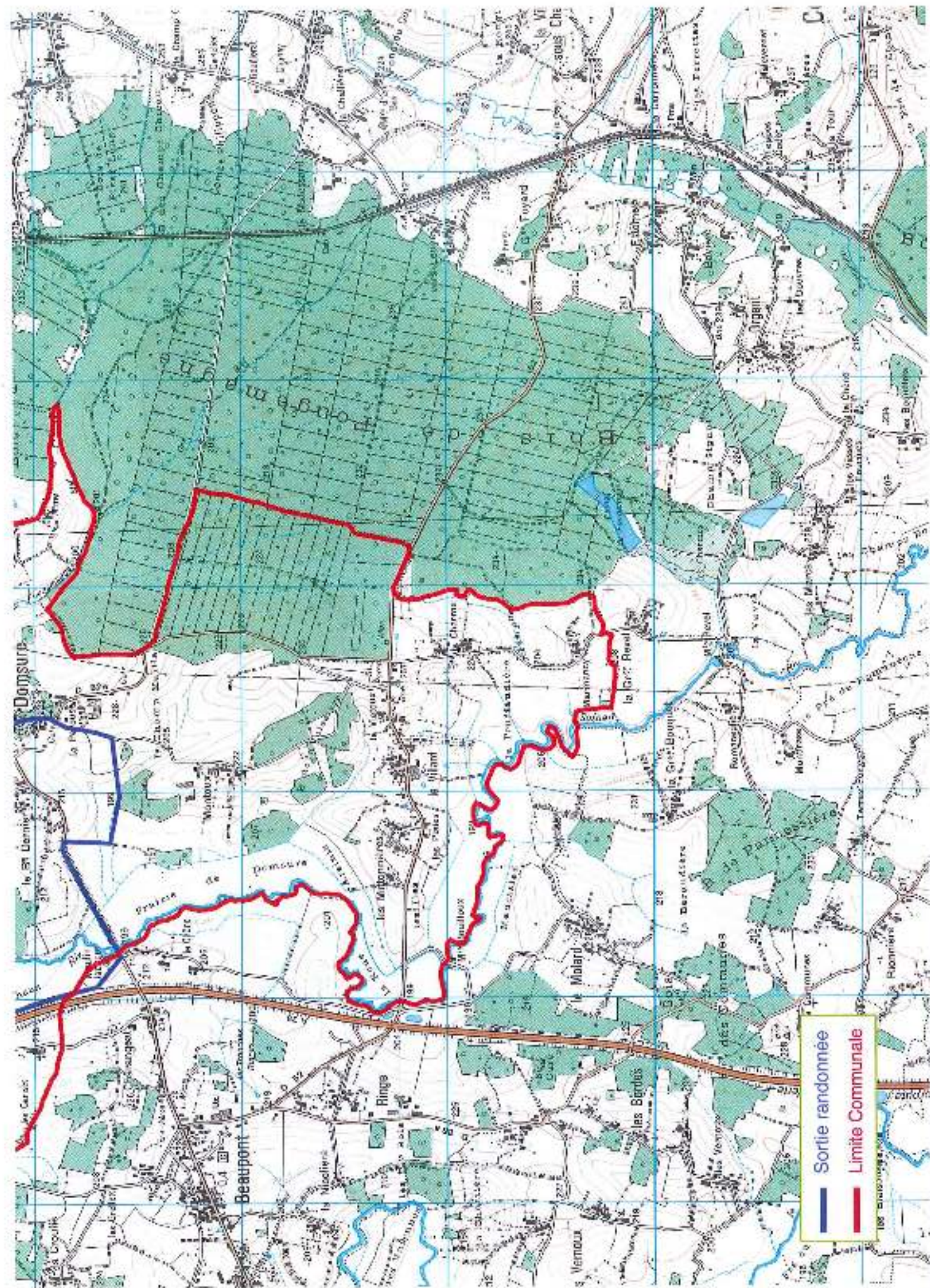
Mme PAUGET Emilie  
Le Bourg Dernier  
01270 DOMSURE  
04-74-42-79-53

Mme ROBERT Marie Agnès  
Le Rivet  
01270 DOMSURE  
04-74-42-30-61











## Sou des Ecoles

> Le Sou des Ecoles regroupe tous les parents d'élèves et le personnel enseignant. Ils sont représentés par un conseil d'administration de 19 membres.

### Bureau :

**Présidente :** VICHERD Sophie  
**Vice Président :** MARZA Stéphane  
**Trésorière :** MOREAU Lydie  
**Trésorier adjoint :** BEAUQUENNE Didier  
**Secrétaire :** GOURMAND Géraldine  
**Secrétaire adjoint :** CORNELIUS Cécile

Le Sou des Ecoles a pour but :

- d'assurer le prolongement de l'action de l'école publique en proposant diverses activités éducatives, culturelles, artistiques, sportives...
- pour financer ces diverses activités, le Sou des Ecoles organise plusieurs manifestations pendant l'année scolaire : tartiflette, spectacle, loto, vide grenier.

Pour l'année 2007/2008, le Sou des Ecoles a financé :

- des cadeaux de Noël pour les classes,
- des abonnements de revues,
- une sortie fin d'année à Louvarel (Saône-et-Loire)
- a participé à la réalisation du film d'animation « PLOUP »

Pour l'année 2008/2009 :

Pour la projection du film « PLOUP » au théâtre de BOURG EN BRESSE, lors du festival du film d'animation pour la jeunesse en octobre 2008, le Sou des Ecoles a mis à disposition 2 cars pour les enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Projet pour l'année scolaire

- une sortie théâtre pour la classe des CM1 – CM2 – CE2
- une sortie théâtre pour la classe CP – CE1
- dans le cadre du projet d'école, des visites aux déchetteries de Pirojoux et Saint Denis lès Bourg.



Les gagnants du loto 2008.



Noël 2007 à l'école.

Création : 1987  
 Président : Jean Bernodac

Le SIVOS est formé entre les communes de Broupont, Bény, Coligny, Domsure, Marboz, Gourmangoux, Pirojoux, Salavre, Verjon et Villemotier.

2 Délégués par communes : Yvan Pouget, Christine Droulhot.

Le SIVOS a pour objet la construction, la rénovation ou l'aménagement d'un collège ainsi que la gestion de celui-ci. (Loi de décentralisation).

La contribution des communes associées aux dépenses du Syndicat est déterminée au prorata du

nombre d'élèves de chaque commune scolarisé au collège.

Pour 2008 :

|                 |                                                             |
|-----------------|-------------------------------------------------------------|
| 18,00 €         | foyer socio-éducatif<br>(participation sortie pédagogiques) |
| 5,50 €          | frais administratifs                                        |
| 180,00 €        | construction du collège                                     |
| <b>203,50 €</b> | <b>total par élève</b>                                      |

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, 21 élèves étaient scolarisés au collège de Coligny.





# La vie des seniors

**Le CLIC des Pays de Bresse**  
(Centre Local d'Information et de Coordination)



> Il regroupe les communautés de communes de Coligny, Montrevel, Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle et Saint-Trivier-de-Courtes en Entente Intercommunautaire dont le président est Michel Brunet, maire-adjoint de Saint-Trivier-de-Courtes. Le Conseil d'administration comprend 3 délégués par Communautés de Communes.

## **Vous êtes :**

Une personne âgée de 60 ans et plus, un membre de la famille, un voisin, un proche ou même un professionnel,

**Vous pouvez être soutenu par le Clic...**

- dans le remplissage de dossiers administratifs (aide financière, APA, retraite, etc.)
- Pour connaître les coordonnées d'associations d'aide à domicile, d'établissements médicaux, de services de soins infirmiers à domicile, etc.
- Pour des renseignements plus spécifiques sur la téléalarme, le portage de repas, l'amélioration de votre logement pour le maintien à domicile, ou d'ordre juridique
- En vu d'organiser votre retour à domicile après une hospitalisation
- Afin d'être entouré et ne pas se sentir isolé

En 2008, le comité technique du canton de Coligny composé de professionnels et de bénévoles a travaillé sur le risque de chutes des personnes âgées, aidées par l'équipe mobile de Bourg-en-Bresse et l'association SIEL BLEU. Une réunion publique a été organisée le vendredi 21 novembre à Salavre. Il a été également proposé par Siel Bleu un atelier « prévention des chutes » : 20 séances le vendredi après-midi de 15 à 16 heures à Salavre à partir du 12 décembre.

Dans le cadre de la semaine bleue, une animation en Patois s'est déroulée le vendredi 24 Novembre à la maison de retraite de Coligny.

## **Sont proposés prochainement des actions de prévention :**

### **« Conduire ou vieillir : faut-il choisir ? »**

lundis 16 et 23 février 2009 à 15h à Saint Bénigne et Pont-de-Veyle avec l'intervention du Dr FAIVRE.  
Inscription possible à des ateliers de conduite les mardis 24 février 2009 à Saint-Trivier-de Courtes, 28 avril à Saint Bénigne ou 26 mai à Pont-de-Veyle.

• **Sollicitez un rendez-vous** auprès de S. GIRON par téléphone : 04 74 30 78 24 (relais messagerie), fax : 04 74 30 76 79  
mail : clicpaysdebresse@orange.fr

Ou **présentez-vous librement** lors des **permanences délocalisées** organisées à :

- Coligny, 3ème mardi du mois, mairie au rez-de-chaussée de 13h30 à 16h30
- Marboz, 3ème mardi du mois, foyer logement, derrière l'église, de 9 h à 12 h
- Montrevel en Bresse, 1er mardi du mois, mairie au rez-de-chaussée de 9h à 12h, bureau accessible par la cour intérieure de la mairie
- Saint Trivier de Courtes, 1er et 3ème jeudis du mois, espace de la carrozière, de 9 h à 12h.



## Club de loisirs et d'amitiés

> Le club de loisirs et d'amitiés est régi par la loi 1901. Le siège est situé à la mairie de Domsure. Le club a pour but de réunir tous les retraités. Il n'y a pas d'âge pour y adhérer. Pour un bon fonctionnement, une cotisation de 18 euros est demandée à chaque adhérent pour l'année 2008-2009.

Le club permet à chacun de participer à des activités et surtout de se rencontrer et de resserrer les liens d'amitié et d'éviter (pour quelques-uns) l'isolement un court instant. Tous les deuxièmes mercredis de chaque mois, nous jouons aux cartes, aux jeux de société. C'est un moment d'échanges et de discussions, goûter et bonne humeur sont présents. Nous remercions les associations qui participent à notre goûter. Pendant la période d'été, le jeu de boules est actif. Les différents temps forts sont : le repas de bienvenue courant octobre, le repas de Noël au mois de décembre avec une bonne animation qui fait battre les cœurs, un voyage au mois de juin. Les adhérents sont heureux de faire participer d'autres personnes de la commune. Si le cœur vous en dit, soyez les bienvenus parmi nous.



Bureau du club loisirs et amitiés

### Composition du bureau :

**Présidente :** Claudette Montillot,  
**Trésorière et Secrétaire :** Germaine Delay ,  
**Assesseurs :** Paul Cabut, Lucien Charnay,  
 Angèle Michel, Edouard Malin, Georges Montillot,  
 Fernand Parisot, René Pépin.

## Centre Communal d'Action Sociale ou CCAS

> Le CCAS a pour vocation de déterminer des actions à caractère social en faveur de toutes les générations.

Le maire, Michel Pirat, en est le Président.

4 membres du conseil municipal ont été élus au conseil d'administration : Christine Michel- Jean-Luc Girard- Christine Jouve - Isabelle Papin.

4 membres ont été désignés par le maire : Jacqueline Briset - Gérard Ferthet- Mireille Moninat- Claudette Montillot.

### Le CCAS a son propre budget :

- En recette - 1/3 des revenus des concessions du cimetière
- Dons et legs (Legs Jalliet)
- Subventions communales

Chaque année, les personnes de 75 ans et plus ont le choix entre un repas en avril ou un colis à Noël, offert par le CCAS.

### En 2008 :

- 27 personnes ont participé au repas dont 21 repas réglés par le CCAS
- 26 Colis de Noël ont été distribués.





## Section des Anciens Combattants



Section des Anciens Combattants

Le bureau de notre section de combattants se compose comme suit :

**Président :** Sylvain Joly

**Vice président :** Jean Billet

**Trésorier :** Urbain Jaillot

**Secrétaire :** Gérard Ferthet

**Porte-drapeau :** Robert Alban et François Janodet

Lors du bulletin municipal de 1995, notre section comptait dans ses rangs 28 adhérents. En 2001 il en restait 22 ; aujourd'hui, octobre 2008, il nous reste 15 adhérents (5 de la guerre de 39-45 et 10 de la guerre d'Algérie-Maroc).

En ce qui concerne l'Union Départementale des Anciens Combattants dont nous sommes affiliés, il reste 2377 adhérents répartis en 107 sections. Les dates à retenir sont :

**Le 19 mars :** fin de la guerre d'Algérie et assemblée générale de notre section de Domsure.

**Le 8 mai :** anniversaire de la fin de la guerre 39-45 et banquet annuel avec nos amis combattants de Beaufort et Pirajoux.

**Le 11 novembre :** fin de la guerre 14-18.

Toutes ces manifestations sont suivies d'une cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbe où toute la population est invitée à venir se recueillir.

Nous souhaitons que, pour les années à venir, nos Anciens Combattants gardent une bonne santé le plus longtemps possible et qu'aucun conflit ne vienne grossir nos rangs de Combattants.

## Heures tragiques de Domsure le 16 juin 1944

Cette histoire est racontée par Mlle Marie Debeux en 1950 « Dimanche 16 juin 1944 :

7 Heures du soir. C'était le couvre feu. Malgré la période des grands travaux, tout était calme et silencieux dans la campagne. Seuls, quelques jeunes du maquis circulaient sans bruit d'une ferme à l'autre. Soudainement, puis distinctement, le ronflement d'une camionnette venant de Saint Amour se fait entendre sur la route de Villeneuve.

Militaires vert-de-gris à l'avant, civils à l'arrière, l'auto avance et tourne pour s'engager dans le chemin de messe. Un arrêt en bas, vers le bief et soudain des crépitements de mitraillettes. L'auto s'arrêt, laissant 12 inconnus sur le terrain, baignant dans leur sang.

La consternation fut très grande dans le pays le lendemain. Dans la crainte de représailles, personne, sauf un jeune homme, n'avait osé s'approcher des pauvres victimes le premier soir.

Mais très nombreux furent ceux qui allèrent les voir le lendemain et le surlendemain dans l'espoir de pouvoir les identifier.

Malgré cette affluence, aucun ne fut reconnu. Dans les douze cercueils préparés en hâte par M. Janodet, ils furent amenés au cimetière sur deux chars à couverte où, sans sonnerie, en présence seulement des 4 ou 5 personnes indispensables et après une obsèque donnée à voix basse à la porte du cimetière par Mr

l'abbé Delorme, ils furent enterrés dans une fosse commune. Quelques semaines plus tard, on sut qu'ils étaient presque tous originaires du Jura. Un petit monument, surmonté d'une croix de Lorraine, rappelle le lieu où ils furent sauvagement massacrés.

Un autre monument a été érigé en bordure de la route des Lusy.

Seuls, neuf noms ont pu être retrouvés, et donc gravés sur ces stèles. Il manquait les noms de trois personnes. Mais en octobre 2007, un courrier est parvenu en mairie. On apprend qu'« un jeune homme nommé Robert Baboulaz, né le 16 septembre 1923 est arrêté à Lons le Saunier début juin 1944, puis livré aux allemands. Quelques jours plus tard, il sera fusillé par ceux-ci le 18 juin 1944 ». Grâce à la nièce de M. Baboulaz, auteur de ce courrier, le nom d'un des trois inconnus a pu être gravé sur les deux monuments.



Stèle des Lusy



# La vie associative

## Le Comité des Fêtes

> Le Comité des Fêtes est une association loi 1901, composé d'une quinzaine de membres, qui a pour but d'organiser des animations dans notre commune. Pour ce faire, il organise :

- Journée Vide Grenier en juin - juillet
- Soirée Cochon en septembre (repas + animation musicale)
- Tête de Veau en novembre (repas + animation musicale)
- Moules Frites en février (repas + animation musicale)
- Fête Patronale en mai sur trois jours (bals + fête foraine + vente de tortes sur le char, déguisements et retraite aux flambeaux offerts aux enfants, et bien sûr, son feu d'artifice, le tout financé par le Comité).

Le comité fêtera cette année ses **30 ans** !!!

**Président :** M. JOUVE Jean Pierre  
**Secrétaire :** Mme RIOUX Marie Jos  
**Trésorier :** M. VINCENT Yannick

Le Comité serait heureux de faire de nouvelles adhésions, si le cœur vous en dit, merci de contacter le Président



*Les membres du comité des fêtes*



## Les sentiers de randonnée

> Au sein de la Communauté de Communes du Canton de Coligny, la commission tourisme travaille depuis 2004 à la mise en place de circuits de randonnée balisés, praticables sur l'ensemble des communes de notre canton.

Le circuit de Domsure, dont le départ se situe au Bourg et qui passe par l'étang de Binan est de 15 km environ (voir plan page centrale). Il est possible de rejoindre les circuits de Beaupont et de Pirajoux en certains points.

Après l'opération de balisage qui a eu lieu en 2007, la signalétique devrait voir le jour en 2009 ainsi que des

bornes au départ des circuits et des dépliants avec vue d'ensemble des circuits de la communauté de Communes. Toutes ces étapes se réalisent avec l'aide du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre.

Alors, bonne marche à tous ! <<<





## Le Comité de Fleurissement

> Si le Comité de Fleurissement n'existe officiellement que depuis novembre 2004 (déclaration en préfecture), c'est à la fin des années 60 que des habitants ont décidé de fleurir la commune ; d'abord sous la houlette de Mr Georges Béreyziat les premières années, puis de Mme Germaine Delay pendant 20 ans, ensuite de Mme Christiane Belsson à partir de 1990, de Mme Annie Maitrepierre en 2001, des équipes de bénévoles ont bêché, planté, arrosé pour embellir Domsure. Leur dévouement a permis à notre commune d'obtenir plusieurs fois des prix lors des concours départementaux. Les hameaux de Rivet et de la Grange Viry ont été récompensés aussi, grâce au savoir-faire de leurs habitants.

Depuis l'automne 2004, un comité a vu le jour officiellement. Mr Remy Vacle fut le 1er président. Suite à sa démission en avril dernier, c'est Danielle Pirat qui lui succède.

### Composition du bureau :

**Présidente :** Danielle Pirat  
**Vice-président :** Didier Beauquonne  
**Trésorière :** Claudette Farabaz  
**Secrétaire :** Brigitte Bilet

**Membres :** Michèle Charnay, Béatrice Girard, Claudine Moreau, Claudette Montillat, Lucien Charnay, Doudou Malin, Georges Montillat.

Le comité se retrouve au complet pour planter les fleurs au printemps, les arracher et nettoyer les jardinières à l'automne, avec l'aide précieuse de Michel Farabaz; mais c'est en équipes qu'il assure l'arrosage et l'entretien 1 ou 2 fois par semaine, les 3 mois d'été. Le résultat de ce travail est l'embellissement de la commune qu'il essaiera d'améliorer encore l'année prochaine.

Le comité accueille avec plaisir toute personne qui voudrait se joindre au groupe.

Nous remercions la municipalité pour la subvention qu'elle nous verse, ainsi que tous ceux qui participent à notre tombola ; grâce à cette générosité, nous pouvons acheter fleurs, terreau, engrais et jardinières. <<<



Le char du comité de fleurissement



L'équipe du comité de fleurissement





## Association Mosaïque Beaupont-Domsure

> Dénommée « Familles Rurales Beaupont-Domsure » depuis sa création en 1983, l'association a modifié ses statuts en 2005 puisqu'elle s'est désolidarisée de la fédération départementale de Familles Rurales. Son nouveau nom de baptême est désormais « Mosaïque Beaupont Domsure », un nom unanimement choisi par les membres de l'association pour refléter le panel d'activités dispensées.

Son conseil d'administration est composé de 15 membres avec un bureau de 6 personnes, à savoir : Alice Miguerian (présidente), Colette Lombard (vice-présidente), Liliane Moiraud (trésorière), Nelly Rousselot (trésorière adjointe), Jacqueline Morel (secrétaire), Anne-Marie Puthet (secrétaire adjointe).

### ACTIVITÉS

mis en place depuis la rentrée de septembre 2008 :

#### • Cours de gym retraités actifs

le mardi de 10h30 à 11h30 à Domsure, animés par Brigitte Maurin

#### • Cours de gym tonique

le lundi de 19h45 à 20h45 à Domsure, animés par Fabienne Margail

• Cours d'éveil corporel enfants de 4 à 6 ans, le lundi de 16h45 à 17h45, animés par Brigitte Maurin

#### • Séances de Yoga

les lundis et mercredi soir, de 19 à 20h, à Beaupont, animées par Alain Dumot

#### • Cours de dessin (enfants, ados, adultes)

les mercredis après-midi et soir, le jeudi soir, le samedi matin, animés par Alex Josserand

• Stages de peinture sur porcelaine les lundis après-midi et soir, animés par Colette Lombard

#### • Activités manuelles

le mardi après-midi, à Beaupont

#### • Scrabble

le vendredi après-midi à Beaupont

• Journées vannerie, stages selon la demande comme béton cellulaire, mosaïque, peinture sur objet...

140 adhérents environ fréquentent annuellement les différentes activités proposées.

Les réalisations de l'année sont exposées au public lors de la fête patronale des deux villages.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez plus d'informations ou nous rejoindre. <<<

Alice Miguerian : 04 74 51 28 77

Colette Lombard : 04 74 51 26 15



*L'assiette et des mains :  
peinture sur porcelaine*



## BIBLIOTHÈQUE

(de l'association Mosaïque)

manances sont désormais le mardi de 16h à 18h30, le samedi de 10h à 11h30. La cotisation annuelle est de 7 euros, avec gratuité pour les moins de 16 ans.

es 3200 livres, 280 CD musicaux, CD rom sont à votre disposition. Les prêts sont effectués par la Bibliothèque Départementale de la Moselle et renouvelés 3 fois par an, les CD 2 fois par an.

es animations ponctuent la saison avec des ateliers pour les enfants. Le 4 octobre dernier, lors de la journée ouverte, séance de dédicace de Thibaut, auteur illustrateur d'album pour enfant, et présentation de son travail. <<<



Enseigne réalisée par Vincent Lombard

## A de Distillation

UMA de distillation a été créée en 1961. En 2009, avec une cinquantaine d'adhérents, elle produit 550 Litres d'eau de vie par an.

La distillation est très réglementée. Il faut avertir les services une dizaine de jours d'avance. Le jour de la distillation, il faut attendre 6 heures du matin pour avoir le droit d'allumer l'alambic. Et peu importe l'heure à laquelle vous terminez la distillation. La goutte d'eau ne pourra pas quitter les lieux avant 18 heures.

Si vous n'avez pas de privilèges, vous devez vous acquitter d'une taxe de 7,25 € pour 100 degrés d'alcool pur, jusqu'à 1000 ° (au-delà, la taxe passe à 10 € avec ou sans privilège).

À la fin des années 60, il n'y a plus de privilège accordé. Ceux qui existent encore sont devenus rares, sauf au profit du conjoint survivant.

Il reste donc de moins en moins de privilèges. Si l'on pouvait en compter une dizaine sur la commune de Damsure.

à 10 seulement. (Un privilège équivaut 1000 degrés d'alcool).

Le bureau de la CUMA de distillation se compose comme suit :

Président : Rémy Vacle  
Vice président : André Michon  
Secrétaire : Robert Albon

Et bien sûr, sachez apprécier et consommer avec modération. <<<

Robert Albon



Rémy Vacle





## Amicale Tennis

L'Amicale Tennis Beaupont-Domsure a été fondée en 1972. Elle a toujours eu pour but d'amener le plus grand nombre à une activité physique, de permettre à chacun de pratiquer le tennis sous forme de loisirs et de créer une réelle amitié au sein de nos localités.

L'équipe jeune et dynamique tient les rennes de l'association, bien décidée à promouvoir le tennis dans toutes les communes de Domsure, Beaupont et les environs.

Des stages d'initiation sont même donnés chaque année. Les tarifs très abordables à plus d'une quarantaine d'euros (de 6 à 15 ans) et d'une petite poignée d'euros pour les adultes, <<<

Président : Grégory Gouly  
Vice-président : Tanguy Grégaud  
Trésorière : Sophie Vichard  
Secrétaire : Cécile Putin.



*Le groupe des débutants et des moyens  
(6 à 11 ans)*

## L'Union Sportive Domsure-Beaupont

> Pour sa trente-huitième année d'existence, l'Union Sportive Domsure-Beaupont (créée en 1972) compte une équipe en 3ème division de district et 22 licenciés. Dynamique, le club de football réalise plusieurs actions durant l'année, dont un concours de belote en février, un tournoi de pétanque en juin, le repas de la fête patronale de Beaupont le premier week-end d'août et la traditionnelle vente de tartes en septembre.



*Bureau de l'USDB*

*Sur la photo, les membres du bureau de gauche à droite : Sébastien Michon, Raphaël Cornaton (secrétaire), Mickael Briset (président), Didier Bouilloux (trésorier), Thomas Germain (vice-trésorier), Bastien Gouly, Thierry Colas.*

*Non-présents sur la photo : Christophe Corsetti (vice-président), Gilles Sueur (correspondant), Valentin Bouilloud, Sébastien Burdeyron, Stéphane Guillemin, Guillaume Marchal, Patrick Michon, Fabrice...*



## Société de Chasse

**Président :** Jean-Pierre Vioreau  
**Vice-président :** Eric Girard  
**Trésorier :** Daniel Billet  
**Secrétaire :** Christophe Maître  
**Membres :** Michel Faraboz  
 et Michel Chanel

> Créée en 1931, la société de Chasse compte cette année 20 membres qui pratiquent leur passion sur 1200 hectares dont 280 en bois et 150 en réserve. Si le plus jeune a 19 ans pour son premier permis, notre doyen, 95 ans, affiche 64 ans de pratique. Depuis trois ans nous disposons d'un relais de chasse situé au Villard (ancien puits mis à notre disposition par la municipalité) aménagé par les chasseurs. Lieu de rencontre et de convivialité mais aussi de rassemblement pour préparer les battues et rappeler les consignes de sécurité. 3 piégeurs et 2 gardes nous aident à maintenir l'équilibre de la population de nuisibles. Il nous est alloué 15 bracelets de chevreuil dont 5 jeunes et

quelques sangliers nous permettent d'organiser un repas gibier pour tous fin novembre. Notre société, c'est avant tout la préservation de l'héritage et des traditions rurales, la gestion des populations locales, la limitation des prélèvements et l'accueil des jeunes chasseurs. <<<



Les chasseurs devant leur local

## Société de pêche

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, AAPPMA Beupont Domsure, Société de pêche.

### MARIAGE HALIEUTIQUE

> En décembre 2004, lors d'une réunion à Domsure, Michel Billet, alors président de « La Goule » locale, proposa à ses amis pêcheurs, suite à une discussion constructive, une fusion avec ses voisins de Beupont. Un vote positif massif concrétisa cette proposition.

C'est dans la bonne humeur et dans une ambiance de parfaite amitié que les pêcheurs de Beupont et Domsure se retrouvèrent un dimanche de Septembre 2005 pour sceller l'union des sociétés de pêche des deux communes.

La fusion fut effective et officielle à partir de janvier 2006.

Depuis cette date, travaux de rivières (Sevron, Solnan, Besançon) alevinages, concours, fêtes de la pêche se sont effectués dans une parfaite entente pour le plus grand bien des pêcheurs.

Actuellement, trois gardes veillent au bon fonctionnement de cette nouvelle société : Jean Claude BOZON, Daniel PAUGET et Michel FARABOZ.

**Date du concours de pêche :** dimanche 28 juin 2009 à Beupont

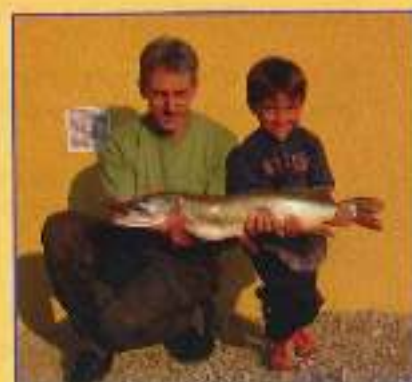
**Lieu de vente des cartes :**

Chez Nathaly, à la boulangerie Thollard ou chez Gilbert Puvilland

**Composition du bureau :**

**Président :** Georges PUTIET  
**Vice-présidents :** Michel BILLET, André MAITRE  
**Trésorier :** Gérard JANODET  
**Secrétaire :** Thierry JAILLET

Allez à la pêche, mais n'oubliez pas que les abords des rivières sont des lieux privilégiés qui doivent rester propres  
 -Respectez les clôtures et les récoltes  
 Bonne pêche à tous.  
 <<<



Nathan Comtet, notre jeune pêcheur avec son brochet de 80 cm et 3,7 kg





## Paroisse

Le Père Laurent Goy

> En 1983, suite au départ du Père Sauchay, prêtre de nos paroisses Beaupont et Domsure, un regroupement paroissial avec Coligny, Salavre et Villemotier a vu le jour. Le père Chavanel, alors curé de Coligny, prenait en charge les 5 églises. Actuellement, c'est l'abbé Laurent Goy, arrivé en septembre

2007, qui exerce son ministère dans nos différentes communes. Originaire du Doubs, il réside à la cure de Coligny. Vous pourrez le croiser, sillonnant notre territoire à bord de sa 2 CV beige. Il est joignable au

04-74-30-10-88. Il vous rendra volontiers visite si vous le souhaitez. Il célèbre la messe à Domsure le 2ème dimanche de chaque mois et assure le catéchisme pour les enfants de Beaupont et Domsure chaque mercredi à 11 h à la salle paroissiale de Beaupont. Cette année, nous fêterons le 150ème anniversaire de la construction de l'église dédiée à Saint-Théodore, patron de notre paroisse. La première pierre fut posée le dimanche 13 août 1854. La nouvelle église, dont le coût total s'éleva à 53 279,81 francs-or, fut consacrée le 25 septembre 1859 par Monseigneur de Langalerie, évêque de Belley. Elle remplaça l'ancienne église, construite en 1260, attenante au prieuré, un peu plus au nord de l'église actuelle, et qui fut détruite en partie lors de la Révolution. <<<

## Espérance Beaupont Domsure

> L'association paroissiale Espérance Beaupont Domsure a été créée en 1973 à l'initiative du Père Pariot (Prêtre de nos 2 paroisses)

Le but de cette association était de créer une animation populaire dans nos 2 villages et d'aider financièrement nos paroisses

Une kermesse était organisée pendant près de 25 ans avec repas champêtre et animation l'après midi par les enfants et divers groupes.

L'organisation devenant de plus en plus difficile à réaliser, l'association décide de remplacer la kermesse annuelle par un repas choucroute au mois de janvier à Domsure (pour 2009, ce sera le 25 janvier à midi)

Principales actions de l'association :

- Participation financière au remplacement de la grande porte de l'église de Beaupont
  - financement de la petite porte de l'église de Beaupont, peinture des 2 portes de l'église de Domsure
  - sonorisation des 2 églises
- en 2005, bénéfice du repas choucroute au profit des victimes du Tsunami

- 2006, organisation d'un concert à l'église de Beaupont avec l'aide du Père Félix au profit des orphelins du Congo (Orphelinat Notre Dame du Rosaire à Bakongo)

- Participation annuelle au Téléthon

### Composition du Bureau :

**Président :** Guy Morel, Beaupont,  
**Secrétaire et trésorier :** René Putin, Pirajoux.  
**Equipe organisatrice :** Christine & Dominique Michel, Domsure ; Henri Revelut, Domsure ; Georges Gouly, Beaupont ; Anne-Marie Cannard, Pirajoux ; Colette Lombard, Beaupont ; Liliane Mairaud, Beaupont ; Colette Putin, Pirajoux ; Maryse Morel, Beaupont. <<<





# Commerçants - Artisans


**ANAYORK**
*Elevage CANIN*

Manet

01270 DOMSURE

03-84-48-74-61

**ARBAN Dominique**
*Electricité*

Grossel

01270 DOMSURE

04-74-51-16-24

**ARBAN Patrick et Fils**
*Mécanique Agricole*

La Richardière

01270 DOMSURE

04-74-42-49-56

**CHEZ NATHALY**
*Bar Restaurant*

Le Village

01270 DOMSURE

04-74-51-26-37

**COILLARD Michel**
*Le Rucher des Nymphes : Miel*

Le Village

01270 DOMSURE

06-77-33-36-08

**CREUZE Emilie et Arnaud**
*Framage de Chèvre, élevage Pur Sang Arabe*

Arboz

01270 DOMSURE

04-74-25-88-10

**DELAY-MOIRAUD Jean**
*Paysagiste*

Au Noyer

01270 DOMSURE

04-74-51-27-41

**DOMAINE DE LA ROCHERE**
*Banquets - Séminaires*

Villeneuve

01270 DOMSURE

04-74-51-24-97

**EURAUTO 2000**
*Carrasserie - Peinture Automobile*

Parizannes

01270 DOMSURE

04-74-51-23-83  
04-74-42-71-16
**JOUBE Jean Pierre**
*Menuiserie*

Parizannes

01270 DOMSURE

04-74-51-25-41  
03-84-48-84-20
**LEGER Philippe**
*Poterie*

En Choudet

01270 DOMSURE

04-74-51-26-31

**Maçonnerie Frank**
*LIPPUNER Frank*

GROSSET

01270 DOMSURE

06-88-59-50-36

**SCEA ROBIN**
*Framage de Chèvre*

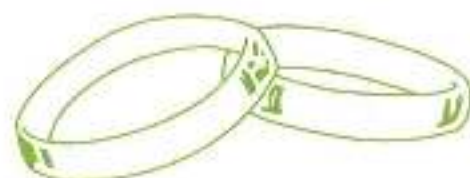
La Richardière

01270 DOMSURE

04-74-51-21-65



# Etat Civil



## Mariages



Sylvie GAUDILLAT & Michel CHANEL  
*21 juin 2008*

Cécile BERNARD DE DOMPSURE  
& Hubert REYNOLD DE SERESIN  
*28 juin 2008*



Rachida LAKEHAL &  
Christophe FEUGIER  
*9 Août 2008*

Elodie MICHEL & Michaël PIRAT  
*9 Août 2008*



Sandra BRISET & Ludovic PRABEL  
*23 Août 2008*



Angélique VANDRIESSCHE &  
Valentin BOUILLOUD  
*13 Septembre 2008*



Marie BERNARD DE DOMPSURE &  
Guillaume LE COURTOIS DU MANOIR  
*20 Septembre 2008*



# Etat Civil

## NAISSANCE



Benjamin PIN  
le 14 mars 2008 à VIRIAT

Wilyna HUBER  
le 15 octobre 2008 à VIRIAT



Mme PEPIN Josiane née RIGAUD,  
le 16 janvier 2008 à CHATEAURENAUD

Mr VENET Jean,  
le 14 mai 2008 à DOMSURE

Mr JOUVE Raymond,  
le 27 juin 2008 à DOMSURE

Mr CONVERT Armand,  
le 30 juin 2008 à VIRIAT

Mr RAVASSARD Georges,  
le 14 août 2008 à BOURG EN BRESSE

Mr MORTEL Jean-Claude,  
le 03 septembre 2008 à DOMSURE



## DECES



# Infos Pratiques

## Correspondance Presse : **PROGRES - VOIX DE L'AIN**

Mlle Sezia Stéphanie  
Le Village - 01270 Domsure  
Tél. : 04.74.42.79.20  
Mobile : 06.03.06.83.58  
E-mail : sezia@hotmail.fr

## Salle des Fêtes : *Tarif d'utilisation*

|                                                                                               |          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| - Habitants de la commune :                                                                   | 150,00 € |
| <i>Journée complémentaire :</i>                                                               | 50,00 €  |
| - Habitants hors commune :                                                                    | 220,00 € |
| <i>Journée complémentaire :</i>                                                               | 80,00 €  |
| - Restaurant de la commune :                                                                  | 80,00 €  |
| - Sociétés communales et intercommunales :                                                    | 80,00 €  |
| - Réceptions de courte durée :                                                                | 40,00 €  |
| - Gratuité de l'utilisation de la salle par le club du 3ème Age pour ses réunions mensuelles. |          |

## Cimetière : *Tarif des concessions*

### Concession de terrain de 2 m2 :

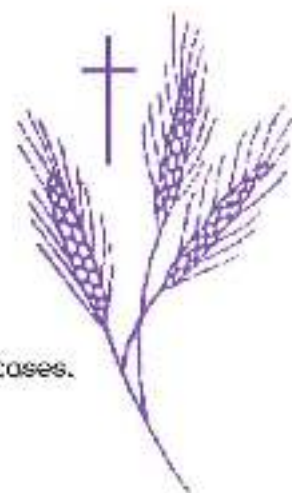
- 30 ans : 100 €
- 50 ans : 200 €

### Concession de case au Columbarium : case de 3 urnes maxi

- dépôt de fleurs limité
- 15 ans : 250 €
- Les noms des défunts pourront être inscrits aux frais des familles sur les cases.

### Jardin du souvenir

- dispersion des cendres : 30 €
- pas de plaque, pas de dépôt de fleur







## Divagation des Animaux Domestiques



> Il est rappelé que la divagation des animaux domestiques est interdite et passible d'amende.

Tout chien est considéré comme en état de divagation lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou est éloigné de son propriétaire d'une

distance dépassant 100 mètres (article L211-23 du Code rural)

Tout chat est considéré comme en état de divagation lorsqu'il est trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître. Tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations est considéré comme en état de divagation (article L211-23 du Code rural). <<<

### BRUITS



> Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 heures à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Il est demandé à chacun de bien vouloir respecter ces quelques règles de civisme pour le respect du voisinage et le bien-être de tous. <<<

## Pièces administratives : comment vous les procurer ?

> **Extrait de Naissance** : A la mairie du lieu de naissance : Indiquer nom, prénoms, date de naissance, nom et prénoms des parents

**Extrait de Mariage** : A la mairie du lieu de mariage : Indiquer nom, prénoms et date du mariage

**Extrait de Décès** : A la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt : Indiquer nom, prénoms et date du décès

**Duplicata livret de famille** : A la mairie du lieu de mariage ou mairie du domicile : Indiquer nom, prénoms, date du mariage, lieu et date de naissance des enfants

**Extrait de casier judiciaire** : écrire à Casier Judiciaire Central : Indiquer nom, prénoms, date et lieu de naissance  
107 rue du Landreau  
44079 NANTES Cedex

**Carte d'identité** : Extrait de naissance avec filiation ou livret de famille, 2 photos récentes, 1 facture EDF ou SOGEDO ou TELECOM ou avis d'imposition, permis de conduire et carte d'identité périmée

**Passeport Adulte** : Extrait de naissance avec filiation, 2 photos récentes, 1 facture EDF ou SOGEDO ou TELECOM ou avis d'imposition, 1 timbre fiscal, carte d'identité ou permis de conduire, ancien passeport, taille et couleur des yeux  
Valable 10 ans

**Passeport pour un mineur** : Carte d'identité, extrait d'acte de naissance, 2 photos récentes, 1 facture EDF ou SOGEDO ou TELECOM ou avis d'imposition des parents, 1 timbre fiscal, l'ancien passeport, taille et couleur des yeux  
Valable 5 ans

**Carte d'électeur** : Justificatif d'identité et de domicile

**Légalisation de signature** : Signature à apposer en mairie, Justificatif d'identité

**Autorisation de sortie du territoire (pour mineur)** : Livret de famille (en cas de divorce, jugement précisant la garde de l'enfant), carte d'identité du responsable de l'enfant. <<<





## Inscriptions sur les listes électorales :

Les jeunes de 18 ans doivent s'assurer de leur inscription auprès du secrétariat de mairie.  
Les nouveaux arrivants doivent se faire inscrire avant le 31 décembre, pour être inscrits au 1er mars de l'année suivante (livret de famille, justificatif de domicile et pièce d'identité).

## Recensement militaire :

Les jeunes doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans révolu. Il leur suffit de se présenter à la mairie de leur domicile muni du livret de famille, d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Une attestation leur sera délivrée, qu'ils devront conserver.

## Le Conciliateur de Justice

Sa mission ? Ses compétences ? Comment le contacter ?

COMMENT SAISIR LE CONCILIATEUR DE JUSTICE ?

### QUELLE EST LA MISSION DU CONCILIATEUR DE JUSTICE ?

La mission du conciliateur de justice est de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis.

Si vous désirez rencontrer le conciliateur de justice, vous n'avez aucune formalité particulière à effectuer. Prenez rendez vous.

Le recours au conciliateur de justice est entièrement gratuit.

### QUELLES SONT LES COMPETENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE ?

Le conciliateur de justice peut intervenir dans de nombreux domaines tels que :

- Problème de mitoyenneté,
- Conflit entre propriétaire et locataire,
- Conflit opposant un consommateur et un professionnel,
- Trouble de voisinage,
- Désaccord entre fournisseur et client,
- Difficulté dans le recouvrement de sommes d'argent,
- ....

### Coordonnées du conciliateur de justice

Il reçoit à la Mairie de Colligny le 2ème Jeudi du mois à partir de 14 heures 30.

Le conciliateur de justice ne peut pas intervenir dans les conflits entre vous et l'Administration relatifs :

- A l'état civil, au divorce,
- A la garde d'enfants,
- Aux pensions alimentaires.





# CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence



**Par INTERNET :**  
**www.ain.caf.fr**

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **deux services accessibles en permanence** sont mis à votre disposition par la Caf de l'Ain pour obtenir des informations générales, mais aussi des informations personnalisées sur les dossiers.

- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.
- Pour communiquer avec votre CAF en nous adressant un E-mail.
- Pour connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale de votre CAF.
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.

**Par TELEPHONE :**  
**0 820 25 01 10**

(0,112 € TTC par mn)

• **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**

- Pour connaître les conditions d'attribution des principales prestations.
- Pour consulter votre dossier (date et détail des paiements, état de traitement de votre courrier, demande d'une attestation de paiement).

• **du lundi au vendredi de 9 h à 16 h**

- Pour contacter un technicien conseil assurant le traitement des dossiers, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

*N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le par E-mail à partir du site Internet Caf ou par courrier.*



## Adresses Utiles

### Assistances Sociales

OPAM : Mme CHRETIEN : 04 74 25 40 88

MSA : Mme FELIX : 04 74 30 72 86

Circonscription d'action sociale : Conseil Général de l'Ain :  
52, Grande Rue - 01340 Montrevel en Bresse  
04 74 25 68 00

### ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

646, rue Centrale - 01370 ST  
ETIENNE DU BOIS

Tel : 04 74 25 85 37 - Fax : 04 74 25 85 37

Association repas -

Président Dr CATHERINE - Tel : 04 74 25 85 86



### ADAPA

Association  
Départementale Aide  
Personnes de l'Ain  
04 74 45 61 70



### Ain Aide Services Bresse Revermont

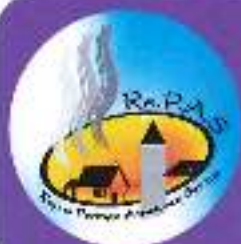
Foyer Soleil - 01851 Marboz  
04 74 42 02 14

### CLIC

Sandrine GIRON  
Communauté de Communes de Saint Trivier de Courtes  
04 74 30 78 24

### Trésorerie

Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE  
04 74 25 40 59



### Portage de Repas

Mairie - 01370 Saint-Etienne-du-Bois  
Secrétariat : Tél. 04 74 25 85 86

### Gendarmerie

349 Avenue de Macon - 01340 MONTREVEL EN BRESSE  
04 74 30 83 55

### Direction Départementale de l'Equipeement de l'Ain

Antenne Bresse Revermont  
BP 410 - 23 Rue Bourgoyen - 01012 BOURG EN BRESSE CEDEX  
04 74 45 63 37  
Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30  
et de 13h30 à 16h30

### SIDA Infos Service

0600 843 800

### Pompiers : 18

Jacques MOIRAUD 04 74 51 27 19

### Gendarmerie : 17

### Samu : 15

### Centre Anti Poison

LYON 04 78 54 14 14 • GRENOBLE 04 76 42 42 42

### Don du Sang

Amicale des Donneurs de Sang de  
Coligny et Région  
Présidente : Sylvie Benoit  
Tel : 03 84 85 46 79 ou 06 70 94 56 41



### Centre de ST AMOUR

32 Rue de la Brèche  
39160 ST AMOUR - 03 84 48 83 97  
du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00  
et de 13h30 à 18h00  
Dépannage hors heures de bureau :  
03 74 70 68 86



### Services Clients

TSA 90211 FUTUROSCOPE  
86963 CHASSENEUIL Cedex  
Mon contrat, ma facture, mon  
déménagement : 0 810 050 033  
Mon compte sur serveur vocal :  
0 800 123 333 (numéro vert)  
Dépannage 0 810 333 001 (prix appel local)





# Historique

En fouillant dans les archives de Domsure, on ne peut s'empêcher de sourire en lisant qu'aux 18 et 19<sup>ème</sup> siècles, on ne voulait pas du chemin qui devait relier Beaupont à Domsure parce qu'il serait nuisible à la prairie.

Voici ce que l'on peut lire. L'orthographe des noms est d'époque.

Jusqu'à la Révolution, le territoire de Domsure était très irrégulier. Le petit ruisseau du Thorent ou Thurin, au matin du village, faisait la limite de Domsure jusqu'au moulin de Leschaux. Tandis que Charengat, le Pin, les Viallère haute et basse (de Beaupont) ont fait partie de notre village jusqu'en 1782. Pour communiquer avec ces hameaux pendant les grandes eaux, on avait établi depuis très longtemps dans la prairie une étroite chaussée et de nombreuses planches afin d'établir en tout temps un passage à pied. Ce chemin était connu sous le nom de « Planches de Charengat », et son entretien demandait de fréquentes réparations. Elles étaient dangereuses.

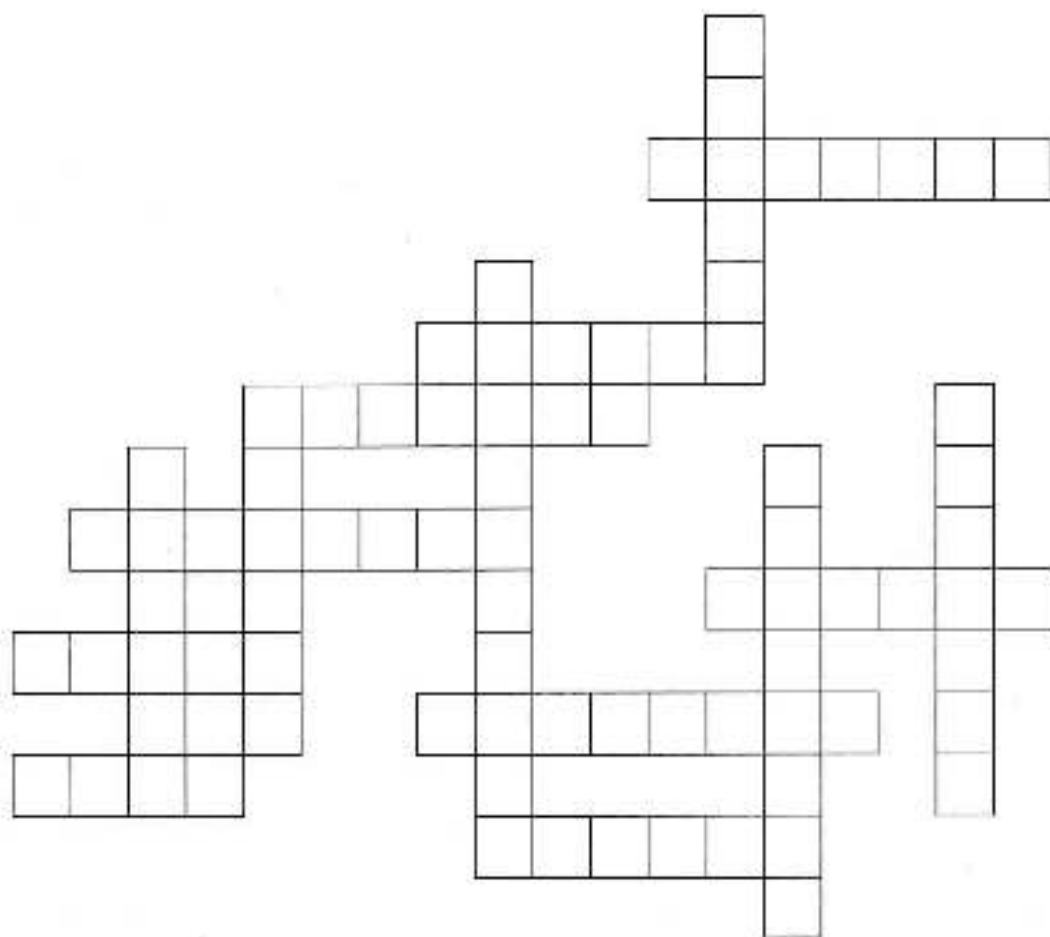
En 1774, une sentence reçue à la justice de Domsure avait ordonné que le chemin de Saint Amour à Montrevel soit tracé dans la huitaine sur le territoire de Domsure, mais divers propriétaires étaient parvenus à l'empêcher.

En 1792, il y eut encore beaucoup d'opposition à l'ouverture de ce chemin entre Saint Amour et Beaupont, à travers la prairie au midi du moulin Jacquet. Claude Pierre Cadot, meunier, cherchait à établir ce chemin que la commune regardait comme nuisible à la prairie.

Le 5 décembre 1794 fut publié dans l'église alors nommée « Temple de la Raison » l'arrêté ordonnant la réunion des sections du Villars, de Villeneuve et de Domsure. Finalement, Claude François Culas, curé, écrivit en 1847: « 3 octobre. Dimanche. Bénédiction des nouveaux ponts en bois établis sur la chaussée à travers la prairie de Domsure. Les fidèles de Beaupont et de Domsure se rendent après vêpres à cette cérémonie. Ces ponts et cette chaussée, désirés vivement depuis longtemps mettent un terme à de longues souffrances en remplaçant avec avantage les anciennes Planches de Charengat »

150 ans plus tard, on a recoupé cette même prairie pour y faire passer l'autoroute. Quant au train...





FILLE  
FIDÈLES  
MAQUIS

**Nous vous proposons quelques énigmes supplémentaires :**

- Question N°1 : A quel texte du bulletin municipal se rapporte la grille ci-dessus
- Question N°2 : Deux mots intrus ne se rapportent pas à cette histoire. Quels sont-ils ?
- Question N°3 : A quel pont se rapporte la photo de la page ci-contre ?

Les réponses vous seront données lors du verre de l'amitié offert par le conseil municipal à l'occasion de la fête foraine







